

Réalisation : Comité de la condition des femmes de la CSQ

Guide d'animation

pour sensibiliser les jeunes à
la Marche mondiale des femmes
(MMF)



*Tant que toutes les femmes
ne seront pas libres,
nous serons en marche !*







Coordination de la publication

Chantal Locat, responsable du Comité de la condition des femmes (CSQ)

Rédaction

Marie-Claude Beaudin, Chantal Locat
Catherine Ferland pour la rédaction du conte pour enfants

Secrétariat

Jocelyne Sylvestre

Révision linguistique

Andrée Bérubé

Graphisme

Johanne Boucher

Assistante de la production scriptovisuelle

Louïsette St-Gelais

Production graphique

Centre multimédia de la CSQ

Merci à toutes pour vos commentaires

Nicole Jetté, Ève-Marie Lacasse, France Bourgault, Louise Pettigrew, Éline Giroux, Johanne Marcotte, Jeannine Cornellier, Line Beaudoin, Rosa Pirez, Diane Matte, France Robertson, Martine Éloy, Nicole de Sève, Vicky Blondin, Diane Courchesne, Kathleen Paquette, Louise Chabot et Hélène Lebrun

Merci pour leur soutien financier

Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
Intersyndicale des femmes

Oeuvre utilisée pour le graphisme

Cariatides de l'idéal, aquarelle de Chantal Proulx, enseignante au Collège de Bois-de-Boulogne. Cette œuvre a été choisie « Coup de cœur » par les congressistes du Congrès de la CSQ de juin 2009, dans le cadre de l'encan silencieux organisé par le Comité de la condition des femmes.

Comité de la condition des femmes de la CSQ

Marie-Claude Beaudin, Syndicat des employés de soutien de la Mauricie (CSQ)

Vicky Blondin, Syndicat de l'enseignement de la région de Drummondville (SERD) (CSQ)

Diane Courchesne, Syndicat de l'enseignement Val Maské

Chantal Locat, Syndicat de l'enseignement du Lanaudière (SEL-CSQ)

Kathleen Paquette, Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes, infirmières auxiliaires du Cœur-du-Québec (SIIACQ) (CSQ)

ISBN : 978-2-89061-107-8

Table des matières

4 Proposition de déroulement

6 Histoire de la MMF

Fiches thématiques

11 La petite histoire des grandes Marcheuses
(conte pour enfants)

13 La pauvreté

19 Le bien commun et l'accès aux ressources

23 Les publicités sexistes

27 La paix

31 Les droits des femmes autochtones

Annexes A et B

36 Revendications du Québec pour la MMF de 2010

37 Outils incontournables



Présentation du guide

Le Comité de la condition des femmes (CCF) de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) propose un guide d'animation pour les adultes qui désirent faire connaître la Marche mondiale des femmes (MMF), ses revendications et ses actions auprès des jeunes.

Il s'adresse entre autres aux parents, aux grands-parents, aux intervenantes et intervenants du monde de l'éducation, de la santé, des services sociaux et du communautaire. Il se veut simple d'utilisation par une partie « mise en contexte » et par ses informations complémentaires offertes dans les réponses aux questions. Les contenus proposés en guise de réponses offrent un point de départ et sont là à titre indicatif. Nous ne prétendons pas faire ici le tour des questions. Les vécus et les connaissances des adultes enrichiront les échanges. Des projets d'activités complémentaires sont aussi proposés après chaque mise en contexte.

D'autres outils sont disponibles dans « Travail et société » sur le site Internet de la CSQ à csq.qc.net – chemin à suivre : cliquez sur le sigle de la MMF 2010, les outils sont sur la page qui s'ouvrira : outils CSQ, outils de la CQMMF, outils des autres groupes, volet international.

- ♀ Guide d'animation : documents complémentaires
- ♀ Revendications et gains des Marches de 1995, 2000 et 2005
- ♀ Histoire de la Marche mondiale pour les jeunes : des Marcheuses à l'horizon !
- ♀ Questionnaire à répondre pour les jeunes
- ♀ Calendrier des actions au Québec
- ♀ Atelier de création « les Marcheuses »

Proposition de déroulement

La façon dont nous avons conçu le guide laisse beaucoup de place à l'imagination des adultes dans leurs interventions auprès des jeunes. Pour chacune des fiches, ce que nous proposons comme trame de fond suit les étapes suivantes :

Je vois et j'entends

C'est le moment de vérifier auprès des jeunes ce que veut dire pour eux le thème proposé, ce qu'ils voient et entendent sur ce sujet.

Je comprends

À l'aide de la mise en contexte et des questions incluses dans chacune des fiches, réaliser des échanges et apporter des connaissances nouvelles pour qu'ils comprennent les conséquences liées à la problématique exposée.

Je me retrouve les manches

Les inviter à agir pour changer l'ordre des choses en leur faisant comprendre que chaque petit geste compte et qu'ils peuvent contribuer à l'amélioration de notre société.

Un calendrier bien rempli pour réaliser des activités en lien avec les thématiques

8 mars	Journée internationale des femmes
22 mars	Journée mondiale de l'eau
22 avril	Jour de la Terre
17 mai	Journée internationale contre l'homophobie
21 septembre	Journée internationale de la paix
12 au 17 octobre 2010	Actions régionales de la Marche mondiale des femmes (MMF)
17 octobre	Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté et rassemblement national de la MMF à Rimouski
25 novembre	Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
25 novembre au 6 décembre	Campagne des 12 jours d'actions pour l'élimination de la violence faite aux femmes, coordonnée par la Fédération des femmes du Québec (FFQ)
6 décembre	Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes
10 décembre	Journée mondiale des droits de l'homme

Ces journées offrent des occasions particulières pour revenir sur les thèmes et organiser des activités dans les milieux. N'oublions pas que beaucoup d'informations pertinentes se trouvent sur le Web. Il est possible d'organiser des marches et manifestations, des spectacles et des conférences, des expositions d'œuvres d'art réalisées par les élèves, des concours de textes, des lectures publiques de poésie, des dîners-causeries, etc.



©2010 ROULEAU-PAQUIN DESIGN COMMUNICATION



**Nous, militantes de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
Nous avons marché et poursuivrons notre route...
Nous nous arrêterons
Quand toutes les femmes de la planète seront libres !
Libres de circuler sans peur, de travailler sans crainte,
D'aimer sans contrainte, de choisir d'avoir ou non des enfants...**

**Nous militantes féministes et syndicalistes
Nos sœurs du Québec et des quatre coins du monde
Naissons de la même terre
Une terre de liberté, de justice, d'égalité, de paix et de solidarité...
Nous saisissons dans nos bras le sort du monde
Pour le supporter, pour le changer**

**Pour toutes ces femmes de coeur et de courage...
Une histoire à raconter, la leur, la nôtre et qui sait...
celle de nos filles !**

Si la Marche m'était contée...

Brève histoire de la Marche mondiale des femmes (MMF) au Québec



1995, il était une fois, des Marcheuses...

1995 : elles sont plus de 800 Marcheuses à déambuler dans les rues du Québec. Elles portent neuf revendications pour lutter contre la pauvreté. Formées en trois contingents, elles font 20 kilomètres de marche par jour, pendant 10 jours. Elles traversent villes et villages, observées par une haie de gens... On les reçoit, on les nourrit, elles couchent dans les gymnases d'écoles. À leur passage, elles expliquent, sensibilisent et parfois réconfortent.

Les demandes sont simples et combien fondamentales pour un Québec de justice et d'égalité. Nos aspirations ? L'amélioration des conditions de vie et de travail des personnes les plus pauvres et discriminées de notre société.

Comme d'autres femmes de la CSQ, nous avons marché. Des personnes nous disent au passage : « Merci de marcher pour nous » pendant que d'autres se mettent à pleurer, émues sans doute de nous voir décidées et solidaires pour lutter contre la pauvreté au Québec.

Au retour, le 4 juin 1995, 15 000 personnes nous accueillent chaleureusement sur la Grande-Allée, nous les Marcheuses. C'était la marche **Du pain et des roses**. Du pain pour les besoins essentiels et des roses pour la qualité de vie.

Aussitôt les souliers rangés, une idée folle traverse l'imaginaire des femmes du Québec : *et si on faisait une Marche mondiale pour l'an 2000 !* Si à travers le monde, les femmes se concertaient pour proposer des actions concrètes pour lutter contre la pauvreté et la violence envers les femmes. Utopie sans doute, mais quelle idée extraordinaire !

La Marche mondiale des femmes de l'an 2000

Première action de la MMF

Telle une bouteille à la mer, la Fédération des femmes du Québec (FFQ)¹ lance l'idée d'une Marche mondiale partout où elle va, que ce soit au Québec ou ailleurs dans des rencontres internationales. Quelques mois et... c'est parti !

La Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF), regroupant des femmes venant des milieux communautaires, religieux et syndicaux, enclenche les travaux. Résultat : des femmes de 161 pays s'engagent dans ce grand mouvement de solidarité qu'est **la Marche mondiale des femmes de l'an 2000**. Peu à peu, des coordinations nationales se mettent sur pied et s'assurent du bon déroulement des consultations.

Constat : la pauvreté et la violence envers les femmes font partie du vécu individuel et collectif de trop de femmes dans le monde, on doit agir. Les groupes de femmes venant de tous les continents se mobilisent et dénoncent les politiques du Fonds monétaire international (FMI) et exigent des pays membres de l'ONU des gestes concrets pour contrer la pauvreté et la violence envers les femmes.

Ce n'est pas rien, des milliers de femmes à travers le monde font consensus sur des revendications, malgré des réalités très différentes. C'est l'ouverture aux réalités des autres femmes, des liens se tissent, une toile entourant la planète entière...

La couleur du temps des années 2000

Un univers mondialisé, un monde construit par la force conjuguée de deux systèmes de domination : le patriarcat et le capitalisme. Le premier étant un système de domination des femmes, l'autre d'exploitation économique. Deux doctrines qui se nourrissent et se renforcent mutuellement. La mondialisation de l'économie des marchés se développe. Les États jouent de moins en moins leur rôle de régulateur de justice sociale. Les grandes entreprises multinationales maintiennent le cap vers des profits gigantesques, elles dominent. Résultat : on priorise les profits au détriment des droits humains.

Le Québec ne fait pas exception, notamment par l'entrée en scène du Parti libéral qui s'inspire de la même logique économique et dont le chef exprime dès le début un mépris envers les employés de l'État qui doivent « négocier » leur convention collective. On note parallèlement une montée de la droite morale et religieuse ainsi qu'une présence incisive de l'antiféminisme.

Les conflits armés se multiplient. Sur tous les continents persistent les violences à l'égard des femmes notamment la violence conjugale, les agressions sexuelles, les mutilations sexuelles et les viols systématiques en temps de guerre...

Le terreau s'annonce peu fertile en matière de justice sociale et d'égalité entre les femmes et les hommes. Pendant que les riches s'enrichissent, les pauvres s'appauvrissent, du Nord au Sud, du Sud au Nord, les premières victimes et les plus nombreuses, les femmes.



PHOTO : JOCELYNE GAUVIN (CSQ)

¹ La FFQ travaille à défendre et à faire la promotion des intérêts et des droits des femmes.

Première action mondiale de ce grand mouvement

Dans la planification de ses actions et revendications, la Marche mondiale des femmes veut joindre les femmes de la base dans tous les pays. C'est sous le thème **2000 bonnes raisons de marcher** que la MMF appelle ses militantes.

Le 14 octobre 2000, plus de 30 000 personnes défilent dans les rues de Montréal, avec en mains plus de 20 recommandations, c'est le temps de crier haut et fort notre indignation. L'émotion nous gagne, impressionnées de vivre un tel moment ; il y a des manifestantes et des manifestants à perte de vue... Nous sommes conscientes : nous marquons un moment historique, la plus grande manifestation féministe jamais vue au Québec. Femmes, hommes et enfants, rassemblés pour une même cause.

Le 17 octobre, des actions se produisent partout sur la planète au rythme de Capiré². Une délégation internationale dépose plus de 5 millions de cartes postales à l'ONU : les femmes exigent des actions concrètes pour lutter contre la pauvreté et la violence envers elles. Elles sont plus de 10 000 venues de partout et sillonnent les rues de New York en scandant en trois langues : SO SO SO, Solidarité, avec les femmes du monde entier...

Pendant ce temps au Québec, tous les milieux, du monde communautaire à l'éducation, de la santé et des services sociaux aux conseils paragouvernementaux, les élèves, les étudiantes et les étudiants appuient nos revendications. Solidaires de notre cause, des élèves marchent par milliers dans les rues... Une solidarité intergénérationnelle, une marée qu'on ne peut arrêter !

Plus jamais le mouvement des femmes ne s'arrêtera. La MMF est d'ores et déjà un mouvement irréversible et incontournable ! Les femmes du monde se donnent rendez-vous tous les cinq ans et affirment, chaque fois, leur volonté de changer le monde...

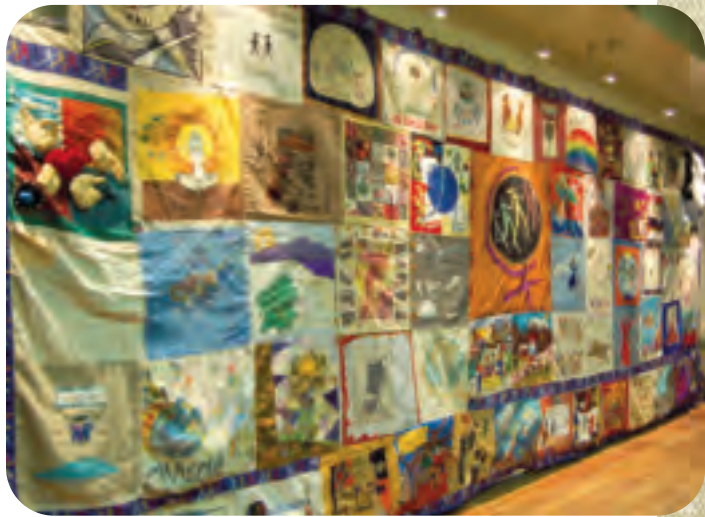


PHOTO : CHANTAL LOCAT

2005, une Charte représentant le monde que nous voulons...

Deuxième action de la MMF

Le 7 mai 2005, 15 000 personnes se rassemblent dans les rues du Vieux-Québec, avec en main la **Charte mondiale des femmes pour l'humanité** et la **Courtepointe de la solidarité**.

C'est la Marche à relais de ces deux instruments de changement social qui font escale à Québec. Un grand voyage !



PHOTO : CATHERINE FERLAND

Une tournée marquée de rencontres extraordinaires, de revendications, de mobilisation et d'humanité. La Charte, écrite par les femmes du Québec et adoptée en décembre 2004 au Rwanda par les femmes de la planète ; la Courtepointe réunissant des carrés de tissus, empreintes



PHOTO : CATHERINE FERLAND

² Thème musical de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000.

artistiques de la réalité et des aspirations des femmes du monde. Une Marche dans tous les continents s'arrêtant dans plus de 55 points focaux. Quelle histoire !

Arrivée à Québec, une délégation de femmes autochtones reçoit en premier la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Cérémonie, fumée blanche et magie... La frénésie s'empare de nous à la seule idée de toucher en mains propres la Charte qui a traversé les régions du monde et qui, de Québec, prend l'avion pour la Turquie dès le lendemain matin.

Du haut de la côte, les regards plongent vers la Basse-Ville, c'est la féerie : hommes et femmes en marche ; couleurs, ballons, bannières où rayonne la pluralité du mouvement des femmes du Québec. Que d'émotions, quel moment inoubliable ! La Charte propose nos espoirs et nos certitudes, un monde où se côtoient et se renforcent les valeurs que nous chérissons tant, soit l'ÉGALITÉ, la JUSTICE, la SOLIDARITÉ, la PAIX et la LIBERTÉ.

- ♀ la JUSTICE, avec la fin des disparités de traitement pour les travailleuses et les travailleurs atypiques et le statut de salariées pour les personnes sur des mesures d'intégration au travail ;
- ♀ la PAIX, à travers une grande campagne de sensibilisation et d'éducation sur dix ans contre la violence envers les femmes.

Et nous, femmes engagées de la CSQ sommes présentes, et vous, collègues militants, conjointes, conjoints, enfants et amis solidaires de la cause, marchez à nos côtés ! Toutes et tous le savent bien : tout comme le syndicalisme profite à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, les gains réalisés par et pour les femmes profitent à l'ensemble de la société.

Des marches et quelques gains plus tard...

Certes, nous n'obtenons pas toujours ce que nous demandons. Mais des gains, il y en a eu, et ce, grâce à une grande mobilisation de toutes et de tous. Pour la Marche de 1995, parmi ces avancées, il y a : le gel des frais de scolarité de 1995 à 2007, l'augmentation du nombre de logements sociaux, la réduction rétroactive du temps de parrainage de 10 à 3 ans pour les femmes immigrantes parrainées par leur époux et la réduction de l'échéancier pour une loi sur l'équité salariale. La Loi sur l'équité salariale est adoptée le 26 novembre 1996.

Les Marches de 2000 et 2005 sont moins riches en gains, les gouvernements mettent en pratique leurs politiques néolibérales. Résultat : les groupes de femmes, les groupes syndicaux, les organismes communautaires et de défense des droits peinent à conserver des acquis obtenus de longues luttes. Malgré tout, citons comme avancées des investissements pour lutter contre la violence conjugale et du financement pour les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS). Mais pour ce qui est de la lutte contre la pauvreté, malgré la loi, rien de satisfaisant n'a été obtenu. On semble même renforcer les mythes et les préjugés envers les personnes les plus pauvres de notre société. Nous devons poursuivre notre lutte. Ne rien faire, ce serait baisser les bras. Ne rien dire ? Accepter le sort qui nous est fait ? Toujours avancer...



PHOTO : CHANTAL LOCAT

Participer à la MMF, c'est être en mouvement : c'est faire vibrer nos revendications à chacun de nos pas, c'est orchestrer nos actions tantôt simultanées, tantôt successives, souvent créatives, parfois ludiques et toujours porteuses d'espoir !

Des valeurs qui inspirent les revendications québécoises :

- ♀ l'ÉGALITÉ, par une politique globale en matière de condition féminine et le maintien du Conseil du statut de la femme et du Secrétariat à la condition féminine ;
- ♀ la LIBERTÉ, par une entente avec le gouvernement fédéral pour protéger les femmes migrantes victimes de trafic ;
- ♀ la SOLIDARITÉ, à travers la couverture des besoins essentiels des personnes à l'aide sociale et des étudiantes et étudiants qui reçoivent des prêts et bourses ;

Notre plus grand gain :

le renforcement de notre mobilisation et de notre réseau international de solidarité, la **Marche mondiale des femmes** : une impulsion sans limites de changement social.

La Marche mondiale en 2010

Troisième action de la MMF

Les femmes du monde affirment : « Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche ! »

Les militantes de la Marche mondiale, admiratives de ce que les femmes du Québec ont vécu avec la Marche Du pain et des roses de 1995, proposent pour 2010 que les femmes marchent pendant 10 jours à partir du 8 mars 2010.

Au Québec, malgré cette expérience extraordinaire de 1995, on se rappelle tout ce que cela impliquait : ressources humaines et financières, logistique, transport, hébergement, etc. C'est vrai, les militantes du Québec aimeraient elles aussi marcher pendant 10 jours...

Mais, la conjoncture sociopolitique au Québec, notamment les négociations dans les secteurs public et parapublic, et la conjoncture économique des groupes de défense des droits imposent une certaine sagesse. Après consultation, les membres de la CQMMF s'engagent à réaliser des actions régionales et nationales le 8 mars 2010 et des marches de cinq jours aux plans local et régional, du 12 au 16 octobre, avec un rassemblement national le 17 octobre à Rimouski.

Le chassé-croisé des consultations au plan mondial nous convie à articuler nos revendications et actions autour de quatre champs d'action³ :

- ♀ Bien commun et accès aux ressources ;
- ♀ Travail des femmes : autonomie économique des femmes ;
- ♀ Violence envers les femmes ;
- ♀ Paix et démilitarisation.

Nous sortirons dans les rues de toutes les régions du Québec et du monde entier⁴. Nous exigerons de nos gouvernements des mesures spécifiques pour garantir des conditions de vie décentes pour toutes les femmes, pour l'accès au bien commun pour toutes et tous, dont les services publics (santé, éducation, eau). Depuis longtemps, nous réclamons un monde sans violence envers les femmes, où le corps des femmes et des filles n'est pas à vendre et où le droit des femmes à décider d'avoir ou non des enfants sera respecté. Nous voulons, pour nous et nos enfants, un monde sans conflit et sans guerre. Pour la survie des êtres et des peuples, nous appelons à la souveraineté alimentaire.

Chaque Marche porte ses priorités et propose ses revendications et ses actions. Unies, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, les femmes du monde dénoncent avec conviction le patriarcat, le capitalisme, les politiques néolibérales et les impacts de ceux-ci sur les droits des femmes.

La fabrication de Marcheuses : une allégorie des plus colorées

Lors de la rencontre internationale de Vigo (Espagne), en octobre 2008, les représentantes des différents pays cherchent à trouver une façon originale pour que toutes soient en lien lors de la MMF, du 8 mars au 17 octobre 2010. Les représentantes du Québec proposent alors que chaque coordination confectionne cinq robes de la solidarité, ce qui devient, après quelques mois de cogitation, des personnages appelés les Marcheuses. C'est avec un grand enthousiasme que ce projet est reçu. Maintenant, place à la créativité !



PHOTO : CHANTAL LOCAT

Les Marcheuses illustrent la diversité et la pluralité des femmes, leurs histoires individuelles et collectives, leurs conditions de vie, leurs revendications... leurs rêves !

³ Au Québec, nous ajoutons un champ d'action, celui des droits des femmes autochtones.

⁴ Les revendications du Québec 2010 se trouvent en annexe à la page 36.

Chaque coordination crée des personnages aux dimensions démesurées, comme des marionnettes géantes : les Marcheuses. Elle les envoie par la suite à la coordination internationale. Ces Marcheuses, représentantes des pays, prendront part à la manifestation le 17 octobre 2010 en République démocratique du Congo (RDC). Elles représentent la réalité, les espoirs des femmes de la planète et de toutes celles des autres pays qui ne peuvent pas être présentes.

Ici au Québec, tous les groupes participant à la Marche sont invités à confectionner une Marcheuse et à la porter lors des manifestations du 12 au 16 octobre, et particulièrement lors du Rassemblement du 17 octobre à Rimouski.

Imaginez, ce cortège tout en couleur, où militantes de la Marche, hommes, femmes et enfants déambulent, entre-croisés de ces grands personnages qui portent des messages des plus diversifiés : partout sur la planète, des Marcheuses porteuses d'espoir !



**Un rendez-vous à ne pas manquer,
une invitation à rallier les rangs :
Tant que toutes les femmes
ne seront pas libres,
nous serons en marche !**

« Je ne le répéterai probablement jamais assez : "Initier et participer à ces Marches, c'est écrire l'histoire, dessiner le monde, chanter nos rêves⁵". »

Nous devons être de la Marche. Nous invitons hommes, femmes et enfants à marcher à nos côtés et à exiger un monde où les droits humains l'emportent sur les profits. Ensemble, exigeons des gouvernements provincial et fédéral une réelle égalité entre les femmes et les hommes, entre toutes les femmes et entre les peuples. Nous sommes convaincues que la justice sociale doit être au premier plan.

La Marche mondiale des femmes est une révolution pacifique !
Nous sommes convaincues, marcher est un geste politique !

Il est temps de chausser nos souliers

Et... de marcher !

Chantal Locat

Responsable du Comité de la condition
des femmes de la CSQ

⁵ LOCAT, Chantal (2010). « Quand le syndicalisme favorise l'action féministe. Quand le féminisme te fait Marcher ! » *Femmes EntreElles*, avril-mai, n° 93-94, p. 32-33.

La petite histoire de grandes Marcheuses

Norah a six ans. Elle s'apprête à aller marcher avec sa grand-mère.

Sa grand-mère Hélène est une des grandes Marcheuses du Québec. Il y a plus de 15 ans, Hélène et ses amies se sont senties touchées par la situation de plusieurs familles québécoises. En effet, elles se sont rendu compte que plusieurs enfants ne mangeaient pas à leur faim, qu'ils n'avaient pas toujours de bons vêtements contre les grands froids de l'hiver et que, souvent, seule la maman était présente à la maison pour subvenir aux besoins de tout le monde. Hélène et ses amies ont donc décidé d'agir contre la pauvreté.

Pour que le plus grand nombre de personnes entende leur message, elles ont décidé de faire quelque chose de spectaculaire : elles ont marché. Certaines partaient de Montréal, d'autres de Longueuil et plusieurs de Rivière-du-Loup pour se rendre toutes... à Québec. Elles étaient des centaines. Ça leur a pris dix jours.

Dix jours à marcher, à chanter, à passer dans les petits villages et les grandes villes. Dix jours à demander **Du pain et des roses** pour les familles pauvres. Partout, des gens les encourageaient et les remerciaient aussi de marcher en leur nom.

Rendues à Québec, les Marcheuses ont été accueillies par des milliers de personnes qui ont chanté et marché avec elles.

Norah n'était pas encore née, mais sa grand-mère lui a tout raconté. Après la marche **Du pain et des roses**, les familles du Québec se sont un peu moins appauvries grâce à la solidarité des Marcheuses. Mais il restait encore tant à faire... Alors, Hélène et ses amies se sont mises à rêver : « Et si toutes les femmes de la terre marchaient en même temps que nous ? » C'était une très belle idée.

Norah sait maintenant que dans certains pays, les enfants ne peuvent même pas aller à l'école et qu'ailleurs, d'autres enfants doivent s'y rendre pieds nus, car ils n'ont pas de chaussures. En plus, certaines femmes n'ont pas le droit de s'exprimer. On les prive de liberté, on rit d'elles, on les bat, on leur fait très mal. Les Marcheuses ne pouvaient pas rester muettes devant ces tristes réalités. Elles devaient encore une fois agir ensemble pour faire reculer la pauvreté et la violence faite aux femmes. Elles ont ainsi trouvé **2000 bonnes raisons de marcher** avec les femmes du monde entier.

Cinq ans après la première marche, Hélène et ses amies organisent donc une grande manifestation dans les rues de Montréal. Mais cette fois-ci, elles ne sont pas seules : leurs maris, leurs amis, leurs enfants marchent avec elles. Ils sont plusieurs milliers. C'est un moment magique et historique ! Norah aurait bien aimé voir ça... car ça ne se passait pas seulement à Montréal. Durant des mois, les Marcheuses

avaient rencontré des femmes de partout dans le monde. Alors, ce jour-là, dans 161 pays en même temps, des femmes de toutes les origines ont marché ensemble afin de faire changer les choses.

À partir de ce moment, le mouvement des Marcheuses était devenu mondial et plus personne ne pouvait fermer les yeux devant leur message.

Depuis que Norah est née, sa grand-mère continue de travailler avec les Marcheuses de la planète. Une fois, elle est allée en Afrique, au Rwanda. Avec d'autres femmes de partout sur la terre, elles ont rédigé une longue liste de tout ce qu'elles voulaient vivre et voir dans ce monde. Les Marcheuses ont intitulé leur liste **La Charte mondiale des femmes pour l'humanité**. Elles y parlent avec espoir de justice, d'égalité, de solidarité, de paix et de liberté.

La Charte s'est promenade dans plusieurs pays et elle est arrivée dans le port de Québec alors que Norah avait un an à peine. Elle ne se souvient pas vraiment de ce grand événement, mais dans sa chambre, elle a une photo de sa grand-mère, des autres marcheuses et des femmes autochtones qui ont accueilli la Charte longue de plusieurs mètres. On voit aussi des hommes, des enfants, des gens de toutes les cultures qui sont heureux et émus de partager ce moment avec les Marcheuses. On voit aussi des ballons de toutes les couleurs...

Aujourd'hui, Norah est fébrile. Comme elle a six ans, elle peut enfin accompagner sa grand-mère lors de la marche contre la pauvreté.

Quinze années se sont écoulées depuis la première marche. Grâce à tout ce que les Marcheuses ont fait, moins de gens s'appauvrissent dans le monde. Mais la bataille est loin d'être gagnée. Il faudra encore des milliers et des milliers de femmes comme Hélène et ses amies pour rappeler à toutes et à tous qu'il est nécessaire que les choses changent si on veut vivre dans un monde meilleur.

Norah le sait.

Norah est probablement la plus fière des petites-filles de six ans, car sa grand-mère est une des grandes Marcheuses. Et à partir de maintenant, elle en sera une elle aussi.

*À ma mère, militante féministe, syndicaliste et ...
Marcheuse !*

Ta fille, Catherine



La petite histoire...

Activités complémentaires

- Après la lecture, inviter les jeunes à exprimer ce qu'ils ont compris et les inviter à le représenter de façon artistique. Une grande feuille blanche pourrait être collée au mur et ferait la longueur de la classe, la fresque des Marcheuses...
- Faire continuer l'histoire par les jeunes : il était une fois, en 2015...
- Mettre en images le conte en réalisant un livre et faire une exposition avec ceux qui se démarquent.

La pauvreté

Objectifs

Sensibiliser les jeunes à la situation de la pauvreté que vivent de façon particulière les femmes. Les amener à observer ce qui se passe autour d'eux, à comprendre les conséquences de la pauvreté. Par la suite, chercher des solutions qui leur permettent d'être en action individuellement ou collectivement.

La pauvreté est un thème transversal aux quatre champs d'action de la Marche mondiale des femmes. Partout dans le monde, la pauvreté a des impacts sur les familles et en particulier sur les femmes et les enfants.

C'est la même chose au Québec.

La pauvreté touche les femmes et les hommes, mais de façon plus particulière, les femmes. Elles sont majoritaires parmi les personnes les plus pauvres et plus pauvres parmi les plus pauvres.

Si on regardait un peu pourquoi, notamment au Québec :

- ♀ En 2005, les femmes touchent en moyenne un revenu annuel de 29 % moins élevé que celui des hommes⁶ ;
- ♀ Les femmes constituent 80 % des aidants dits naturels⁷ ;
- ♀ Elles sont 77,9 % en charge d'une famille monoparentale⁸ ;
- ♀ Elles sont majoritaires dans les emplois précaires, à temps partiel et à travailler au salaire minimum.

Baucoup de situations qui ont des conséquences sur les conditions de vie et de travail des femmes.

Un travail bien rémunéré est l'une des solutions pour arriver à l'autonomie économique des femmes, ce qui englobe l'autonomie financière ainsi que l'ensemble des programmes ou politiques sociales.

Aussi, entre les femmes elles-mêmes, persistent des inégalités. Au Québec par exemple, les femmes de minorités ethniques, les femmes immigrantes, les femmes autochtones, les femmes handicapées et les femmes âgées ont beaucoup plus de difficulté à trouver un travail et encore plus, un travail bien rémunéré. Pas besoin de dire que le fossé se creuse entre les riches et les pauvres et entre les femmes elles-mêmes.

Grâce aux nombreuses luttes du mouvement des femmes, beaucoup de politiques sociales (garderies subventionnées, Régime québécois d'assurance parentale, prestation d'aide sociale, etc.) viennent en aide aux femmes et aux hommes, mais c'est encore insuffisant.

A-t-on pensé aussi à tout ce travail que nos mères, nos grands-mères, nos sœurs et nos tantes réalisent pour leur famille, ce « travail invisible » comme on l'appelle. S'occuper des enfants, aider aux devoirs, faire les courses, les repas, le lavage, le ménage, aller chez le médecin et prendre soin des enfants quand ils sont malades. Fort heureusement, les hom-

mes partagent davantage les responsabilités parentales qu'auparavant. Cependant, parmi les absences au travail pour raison familiale, plus de femmes (80,6 %) que d'hommes (19,5 %)⁹ s'absentent du travail pour s'occuper d'un enfant ou d'un parent ; ce qui peut avoir une incidence sur le nombre d'heures travaillées.

Et pour nos jeunes...

Si la pauvreté touche beaucoup de femmes, elle touche aussi leurs enfants. Alors, on sait que les jeunes vivant dans un milieu pauvre risquent davantage d'avoir des difficultés à l'école. « Il existe clairement un lien étroit entre la situation socioéconomique d'un enfant et son rendement scolaire. L'inégalité que l'on observe en matière d'éducation entre les familles nanties et les familles pauvres a fait l'objet d'une étude de Statistique Canada rendue publique en novembre 2006¹⁰. » Par exemple, selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, il y a deux fois plus de risques de décrocher pour un jeune provenant d'un milieu défavorisé (36 %) comparativement à un jeune provenant d'un milieu favorisé (19 %).

Des solutions pour améliorer les choses...

Au Québec, le mouvement des femmes croit que l'augmentation du salaire minimum à 10,69 \$/heure pour 2010 et l'abolition des catégories (aptés et inaptés) à l'aide sociale amélioreraient la situation.

Actuellement, les personnes qui travaillent au salaire minimum vivent dans la pauvreté. Après avoir travaillé 40 heures par semaine à 10,69 \$/heure, les travailleuses et les travailleurs atteindront à peine le seuil de faible revenu établi par Statistique Canada pour une personne seule. Ce n'est donc pas exagéré, bien au contraire.

On doit aussi mettre fin aux catégories à l'aide sociale. Elles sont discriminatoires et accentuent les préjugés déjà nombreux envers les personnes les plus pauvres de notre société. C'est comme si on disait qu'il existe des personnes pauvres qui méritent d'être aidées et d'autres pas, en se basant sur des critères arbitraires.

On ne peut pas savoir si, un jour ou l'autre, nous vivrons nous aussi dans la pauvreté. À titre d'exemples, perdre un emploi, être malade, avoir un accident ou être victime de discrimination, ça peut arriver à tout le monde.

⁶ QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2009). *Stratégie d'intervention d'Emploi-Québec à l'égard de la main-d'œuvre féminine*, p. 8.

⁷ DUCHARME, Francine (2006). *Famille et soins aux personnes âgées : enjeux, défis et stratégies*, Montréal, Beauchemin, Chenelière Éducation, 210 p.

⁸ QUÉBEC, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Le Québec chiffres en main*, (mars), p. 16.

⁹ QUÉBEC, SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE (2010). *Conciliation travail-famille, tâches familiales et rôles parentaux*, www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=107 (Consulté le 2 mai 2010).

¹⁰ FÉDÉRATION CANADIENNE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS (FCE) (2010). *Agir contre la pauvreté : Appuyer l'éducation et bâtir le Canada par l'élimination de la pauvreté infantile*, Journée sur la Colline 2010, p. 2.

Activités complémentaires

- Organiser une « friperie » scolaire.
- Inviter les jeunes à faire un budget en fonction de ce qu'ils dépensent par semaine. Regarder ce qui est essentiel et réfléchir à ce que des enfants pauvres ont pour se nourrir à l'école.
- Inviter les élèves du secondaire à réaliser un budget pour une famille en vérifiant auprès de leurs parents les coûts reliés au logement, à l'habillement, au transport, à la nourriture et aux activités. Comparer avec ce que reçoivent les personnes au salaire minimum et les personnes assistées sociales comme démontré dans la fiche. Cet exercice devrait nous faire comprendre que les coûts de base pour ce qui est essentiel sont les mêmes, que tu sois riche ou pauvre.

La pauvreté

Informations complémentaires

1. Qu'est-ce que la pauvreté pour toi et donne des exemples ?

La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale définit la pauvreté comme « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique et pour favoriser son intégration et sa participation à la société¹¹ ».

Donc, une personne qui ne peut subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille est considérée comme pauvre.

La situation des enfants au Canada n'est guère reluisante. « Il y avait plus d'un million d'enfants pauvres au Canada en 2002. Contrairement à ce que plusieurs croient, une majorité de parents pauvres ont un emploi. Il y a deux fois plus de risques que la famille soit pauvre si les parents n'ont pas terminé leurs études secondaires que s'ils ont obtenu leur diplôme¹². »

Entre 1995 et 2005, le Canada est le pays qui a connu la deuxième hausse la plus importante du taux de pauvreté infantile, malgré sa richesse relative, il se classe au 13^e rang parmi 17 pays avancés. Pour les enfants et les jeunes dont le niveau de vie est sous la moyenne, l'expérience est marquante. En 4^e et 5^e années, les enfants la décrivent ainsi :

« La pauvreté, c'est faire semblant que tu as oublié ton lunch ou c'est avoir peur de dire à ta mère que tu as besoin d'espadrilles¹³. »

Quelques faits tirés du Rapport 2009 sur la pauvreté des enfants et des familles du Canada 1989 – 2009, de Cam-
pagne 2000 :

- ♀ Environ un enfant sur dix et leurs familles sont en situation de pauvreté ; c'est autant que la population de Winnipeg, mais ces chiffres ne rendent pas compte de la situation désolante des communautés autochtones dans lesquelles un enfant sur quatre grandit dans la pauvreté ;
- ♀ Le travail rémunéré n'est pas une voie garantie pour sortir de la pauvreté ; plus de quatre enfants défavorisés sur dix ont un parent actif sur le marché du travail à temps plein et toute l'année ;
- ♀ Les enfants d'immigration récente, les enfants autochtones ou issus de familles « racialisées » et les enfants qui ont des incapacités sont beaucoup plus vulnérables à la pauvreté que les autres ;
- ♀ La majorité des familles à faible et modeste revenus n'a pas accès à un logement à prix abordable ou à des services éducatifs et de garde à l'enfance de qualité ;
- ♀ La hausse des droits de scolarité universitaire est un obstacle formidable pour les étudiantes et les étudiants à faible revenu¹⁴.

2. Les personnes qui sont pauvres le sont parce qu'elles le veulent. (Faux)

On vient du monde tout nu et, à première vue, tous les bébés ont l'air égaux. Bien malin qui pourrait dire qui est pauvre ou qui est riche parmi les nouveau-nés qui dorment dans une pouponnière, à l'hôpital.

Pourtant... certains de ces bébés vont se retrouver dans des familles riches. D'autres, dans des familles où, même si elles ne sont pas riches, rien ne manque. Un plus petit groupe aboutira dans des familles pauvres, des familles qui « tirent le diable par la queue »¹⁵.

On ne choisit donc pas d'être pauvre. Au début, ce qui fera la différence c'est le milieu familial. Plus tard, l'idée qu'on se fait d'une fille et d'un garçon, le fait que l'on adhère ou pas aux stéréotypes, influencera nos choix de carrières, les stéréotypes sont nuisibles et... ils ont la vie dure. Les stéréotypes sont en quelque sorte, une idée, un comportement, une qualité ou un défaut que l'on associe « socialement » à un sexe, et ce, de façon arbitraire. Ce qui cantonne bien souvent les femmes ou les hommes dans des créneaux. À titre d'exemples, il y a beaucoup plus d'hommes qui occupent les emplois suivants : pompier, policier, électricien, plombier et travailleur dans la construction, dirigeant d'une entreprise. En contrepartie, il y a beaucoup plus de femmes qui occupent les emplois suivants : coiffeuse, serveuse, infirmière, femme de ménage et gardienne. On le sait, les emplois à prédominance masculine sont mieux rémunérés, bizarre non ?

Les personnes immigrantes, handicapées, âgées, peu scolarisées et les femmes chefs de famille monoparentale ont aussi plus de chance de vivre dans la pauvreté (77,9 % des familles monoparentales sont gérées par des femmes¹⁶).

L'éducation est une clé très importante. Les personnes qui feront des études auront plus de chances de travailler et d'avoir un salaire décent. Depuis quelques décennies, les femmes ont accès aux études, ce qui n'était pas le cas auparavant. Cette avancée extraordinaire a permis aux femmes d'intégrer le marché du travail. Par contre, les filles choisissent encore des métiers traditionnellement féminins qui sont souvent moins bien rémunérés que les emplois traditionnellement masculins.

Est-ce normal qu'un gardien dans un zoo gagne plus qu'une femme qui garde des enfants à la maison ? On voit bien là une injustice.

¹¹ QUÉBEC, (2002). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, L.R.Q., chapitre L-7, Éditeur officiel du Québec.

¹² CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC (CSQ) (2008). *Enfants du monde*, Trousse éducative pour les jeunes du préscolaire et du primaire, 5 p. www.evb.csq.qc.net/sites/1666/documents/EDM-guide-ped1-5.pdf (Consulté le 2 mai 2010).

¹³ FAMILY SERVICE TORONTO (FST) (2009). *Rapport 2009 sur la pauvreté des enfants et des familles au Canada : 1989 – 2009*, 12 p. Il est possible de lire l'ensemble du rapport à l'adresse suivante : www.nwac-hq.org/fr/documents/Campaign20002009NationalReportCardFrancais.pdf (Consulté le 7 mai 2010).

¹⁴ FST, 2009, 12 p.

¹⁵ CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC (CSQ) (1999). *Tirer le diable par la queue*, Document pédagogique, p. 10.

¹⁶ QUÉBEC, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Le Québec chiffres en main*, (mars), p. 16

La pauvreté

Des inégalités persistent entre les femmes elles-mêmes.

... les femmes immigrantes, racisées¹⁷ et celles vivant avec un handicap sont aussi particulièrement touchées par les problèmes de pauvreté. Cette pauvreté spécifique prend également racine dans des choix politiques et sociaux comme la non-reconnaissance des diplômes et des compétences ou encore le refus d'adapter les milieux de travail pour permettre aux femmes handicapées de mettre leurs talents au service de la société.

Le taux d'emploi¹⁸ des femmes issues de minorités visibles et des femmes immigrantes est plus bas que le taux d'emploi de l'ensemble des femmes¹⁹.

Pour ce qui est des femmes âgées : « De nombreuses femmes âgées et à la retraite vivent une grande pauvreté liée, notamment, au fait qu'elles n'ont pas été assez longtemps sur le marché du travail pour cotiser suffisamment à la Régie des rentes du Québec. La rente de plusieurs femmes ne leur permet pas de sortir de la pauvreté et de vivre dignement²⁰. »

Pour ce qui est des femmes vivant de l'aide sociale, les personnes les plus pauvres de notre société, des réformes nuisent à leur capacité de survie et à leur dignité.

Depuis 1989, les gouvernements successifs intensifient l'approche dite *workfare* selon laquelle l'aide sociale n'est pas un droit, mais une faveur qui se mérite. Les personnes assistées sociales sont catégorisées, de façon arbitraire, à partir de critères relatifs au marché de l'emploi. Dans ce contexte, le gouvernement s'attend à ce que des femmes désavantagées sur le plan du revenu et des ressources, s'insèrent et s'intègrent dans un marché du travail qui peine encore à reconnaître en toute égalité des femmes souvent plus scolarisées et mieux nanties qu'elles.

L'aide sociale est un instrument indispensable pour bâtir la sécurité financière des femmes en vue de lever la barrière de leur pauvreté. Or, les trois réformes du régime d'aide sociale ne sont pas fondées sur le droit à la sécurité du revenu. Elles ont plutôt introduit des pratiques paternalistes et arbitraires tout en réduisant les droits de recours des prestataires²¹.

3. Une personne qui travaille est assurée de sortir de la pauvreté. (Faux)

Les personnes qui travaillent 40 heures par semaine au salaire minimum sont en dessous du faible revenu établi par Statistique Canada.

En ce qui concerne les femmes, plus particulièrement, « suivant les années, les femmes occupent entre 60 % et 70 % des emplois au salaire minimum alors qu'elles occupent 46 % des emplois en général²² ».

Actuellement, les femmes occupent encore la plus grande part du travail au salaire minimum. Elles occupent plus de 60 % des emplois au salaire minimum, alors qu'elles ne représentent que 46 % de la main-d'œuvre. De plus, 30 % des personnes qui gagnent le salaire minimum sont le soutien principal de leur famille²³ et environ 30 % des personnes qui travaillent à temps plein, pour un salaire horaire de moins de 10,00 \$, font partie de ménages pauvres²⁴. Une majoration importante du salaire minimum viendrait donc améliorer la situation d'un nombre considérable de femmes puisqu'elles sont sur-représentées dans les emplois à bas salaires.²⁵

Une réalité méconnue et un discours social qui prend souvent des couleurs de préjugés et de mépris. On comprendra donc que les commentaires du genre : « Ils n'ont qu'à aller travailler pour se sortir de la pauvreté ! » ne tient pas vraiment la route.

4. L'augmentation des coûts d'électricité ou des services liés aux soins de santé et à l'éducation touche de la même façon tout le monde. (Faux)

Le calcul est simple à faire. On n'a qu'à imaginer une famille de deux adultes et deux enfants qui a 1 500,00 \$ de revenu mensuel pour vivre et une autre qui a 4 000,00 \$ et regarder ce qui peut rester à la fin du mois une fois tous les besoins essentiels comblés. On pourra s'apercevoir que même les besoins essentiels ne sont pas nécessairement comblés pour la première famille.

Aussi, il est fort possible que les familles les plus pauvres n'aient pas les moyens d'avoir une maison très bien isolée, alors, les factures d'électricité risquent d'être plus élevées, surtout quand on pense à nos hivers rigoureux. Les besoins de base (l'épicerie, l'électricité, le loyer, l'habillement, etc.) coûtent la même chose pour tout le monde, riche ou pauvre.

Selon le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la prestation de base de 564,00 \$ par mois (prestation d'aide sociale pour 2009) doit servir à couvrir les neuf besoins (de base) suivants : l'alimentation, le logement, l'entretien ménager, les soins personnels, les communications, l'habillement, l'ameublement, le transport, les loisirs²⁶. Peut-on croire que ce montant est suffisant pour répondre au strict minimum pour survivre ?

¹⁷ Le plus souvent, nous entendons par ce terme les femmes de minorités visibles, femmes de couleurs et de culture différente, ce ne sont donc pas forcément des immigrantes, elles peuvent être nées au Québec.

¹⁸ Proportion des femmes qui travaillent par rapport à l'ensemble des femmes.

¹⁹ MOISAN, Lise (2002). *Une île, une ville, 27 arrondissements, des réalités multiples*, Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM), Comité femmes et développement régional, 20 p.

²⁰ COORDINATION DU QUÉBEC DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES (CQMMF) (2010). *Cahier des revendications*, janvier, p. 11.

²¹ CQMMF, 2010, p. 22.

²² AU BAS DE L'ÉCHELLE (2006). *Le salaire minimum, la pauvreté et l'emploi : des arguments en faveur d'une hausse substantielle du salaire minimum*, 66 p.

²³ QUÉBEC, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Compilation à partir de l'enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada*, (mars).

²⁴ Saunders, Ron (2005). *Does a Rising Tide Lift All Boats? Low-paid Workers in Canada*, document n° 4, Collection sur les travailleurs vulnérables, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP), Ottawa, (mai), 51 p.

²⁵ CQMMF (2010). *Cahier des revendications*, (janvier), p. 12.

²⁶ FRONT COMMUN DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES DU QUÉBEC (FCPASQ) (2009). *Projet d'argumentaire présenté à la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes*, (automne).

L'État a une responsabilité, assurer à toutes et à tous un revenu décent leur permettant de vivre dans la dignité sans avoir à mendier. C'est inhumain et inacceptable qu'au Québec des personnes doivent faire le choix entre se loger et se nourrir²⁷.

5. Les femmes sont de plus en plus sur le marché du travail. (Vrai)

On le sait, les gens nous reconnaissent une notoriété comme personnes quand nous participons de façon active au marché du travail. Eh oui, les femmes se retrouvent de plus en plus sur le marché du travail.

Au cours des trente dernières années, les femmes ont pris une place de plus en plus importante sur le marché du travail. [...] Elles ont ainsi obtenu 60 % des 722 000 emplois créés entre 1996 et 2007 et plus des trois quarts de ces nouveaux emplois féminins étaient des postes à temps plein. [...] Malgré de telles avancées, certaines catégories de travailleuses tirent toujours de l'arrière et les femmes sont toujours majoritaires dans les emplois à temps partiel et dans les professions dites traditionnellement féminines. [...]

En 2007, 69 % des femmes de 15 à 64 ans occupent un emploi, contre 41 % en 1976 et 62 % en 2001. L'écart entre les taux d'emploi féminin et masculin est passé de 35 points de pourcentage en 1976 à cinq points de pourcentage en 2007. La hausse du niveau de scolarité des femmes et la mise en place de conditions favorisant la conciliation travail-famille (notamment les services de garde à contribution réduite et le Régime québécois d'assurance parentale) ont aidé les femmes à accroître leur présence sur le marché du travail.

Cependant, en dépit de remontées notables, certains groupes de femmes sont toujours moins présents sur le marché du travail, et ce, tant par rapport aux hommes qu'à l'ensemble des femmes²⁸ (les femmes faiblement scolarisées, les mères monoparentales, les femmes de 55 à 64 ans, les femmes immigrantes et les femmes handicapées sont encore loin derrière).

Des avancées spectaculaires qu'on ne peut que saluer, mais pas encore l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

²⁷ FCPASQ, 2009.

²⁸ QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2009). *Stratégie d'intervention d'Emploi-Québec à l'égard de la main-d'œuvre féminine*, 26 p.



La pauvreté



Le bien commun et l'accès aux ressources

Objectifs

Sensibiliser les jeunes aux effets de la privatisation du bien commun, dont les services publics (santé et services sociaux, éducation, eau, énergie éolienne).

Le bien commun

Nos services publics font partie de notre bien commun.

Le bien commun représente des « biens » spécifiques que tous les membres (ou presque tous) d'une communauté déterminée partagent et qui leur apportent des bénéfices. Il s'agit des besoins de « base »²⁹ pour une vie digne tels que la nourriture, l'eau, la terre, le logement, les connaissances et l'accès aux services publics (éducation, santé, énergie, etc.)³⁰.

On pourrait dire aussi que le « bien commun mondial » concerne l'intérêt collectif des femmes et des hommes de la planète et suppose donc un partage des richesses, des savoirs et des beautés de la nature. Au Québec, l'accès pour toutes et tous aux services publics de santé et d'éducation fait partie du bien commun. Cet accès universel a été une démocratisation de la santé et du savoir, un levier important pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Partout, la privatisation du bien commun touche les femmes de façon particulière. « À travers le monde, les femmes sont les principales responsables de l'alimentation et de l'éducation des familles, de l'approvisionnement en eau, des soins aux malades ou de l'approvisionnement en énergie à la maison³¹. »

Santé

Concrètement, la privatisation du système de santé c'est :

- ♀ le transfert de lits de centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) publics au profit de ressources privées ;
- ♀ l'imposition de frais accessoires lors de services médicaux courants ;
- ♀ la création de cliniques spécialisées privées permettant à celles et ceux qui ont les moyens de payer de contourner les listes d'attente ;
- ♀ l'ouverture à des assurances privées pour se procurer, dans le secteur privé, des soins couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) ;
- ♀ des médecins qui pourraient travailler à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé.

Avant l'assurance hospitalisation et l'assurance maladie, combien de familles ont dû faire des heures supplémentaires, vendre leur maison, prendre des assurances, faire faillite ou demander la charité afin de payer des frais liés aux soins de santé pour un enfant ou un autre membre de la famille ?

« La maladie était alors la principale cause d'endettement des familles québécoises³². »

En tant qu'usagères des soins et services, les femmes sont particulièrement affectées par la privatisation parce qu'elles constituent un groupe vulnérable en matière de santé. Les femmes font un usage plus fréquent du système de santé : contraception, grossesse, accouchement, dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus, etc. Lorsque le système fait défaut, ce sont généralement les femmes qui prennent en charge les personnes laissées pour compte, au détriment de leur santé et de leur autonomie économique. Elles représentent 75 % des proches aidantes. Elles sont nombreuses à réduire leurs heures de travail ou même à quitter leur emploi à cause des soins qu'elles prodiguent³³.

La situation est inquiétante.

L'éducation

Actuellement, plusieurs personnes qui ont la capacité et la volonté d'étudier au postsecondaire sont contraintes de mettre un terme à leurs études, parce qu'elles n'ont pas les moyens de se les payer. Au Québec, les frais explosent ! Les parents engagent des frais pour le matériel et les fournitures, ainsi que pour toute une gamme d'activités scolaires ainsi que des frais de transport et de vêtements. Ces dépenses ont certes un impact sur le budget des familles de la classe moyenne. Lorsqu'une famille dispose d'un faible revenu, les coûts reliés à l'éducation peuvent représenter un obstacle important. Alors que l'éducation publique au primaire et au secondaire est pourtant réputée être gratuite ! L'éducation est un droit et non un privilège. On ne peut accepter que ce droit soit restreint par des contraintes financières³⁴.

Comme le disait Abraham Lincoln : « Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance. »

On risque de sacrifier des générations d'enfants en les privant de leur accès à l'éducation. On doit se rappeler que l'éducation est une clé importante pour échapper à la pauvreté.

Eau

Le droit à l'eau est reconnu comme essentiel à l'échelle internationale. Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'Organisation des Nations Unies (ONU) précise aussi que c'est un droit préalable à l'exercice des autres droits. L'eau fait donc partie du bien commun, on ne doit pas la privatiser.

- ♀ 1,2 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable dans le monde³⁵.
- ♀ 10 millions de personnes se sont fait couper l'eau en Afrique du Sud, car des entreprises privées ont pris le contrôle de l'eau et ont fait payer les gens³⁶.

²⁹ MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES (MMF) (2010). Troisième action internationale, *Bien commun et services publics*, (février), p. 1. Dans le document, il est écrit « basiques ».

³⁰ MMF, 2010, p. 1.

³¹ MMF, 2010, p. 5-6.

³² COORDINATION DU QUÉBEC DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES (CQMMF) (2010). *Cahier des revendications*, (janvier), p. 28.


³³ CQMMF, 2010, p. 30.

³⁴ CQMMF, 2010, p. 32.

³⁵ RÉSEAU IN-TERRE-ACTIF. *L'eau*, Présentation PowerPoint, www.in-terre-actif.com/fr/fichier/EAUsecondaireNXPowerLite.ppt (Consulté le 11 mai 2010).

³⁶ Réseau In-Terre-Actif, (Consulté le 11 mai 2010).

Le bien commun et l'accès aux ressources



En 2002 le gouvernement du Canada a été le seul membre de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies à ne pas reconnaître l'eau à titre de droit humain, inquiétant n'est-ce pas ? L'eau est source de vie, sans elle, on n'existe pas.

Bref, les droits à la santé, à l'éducation et à l'eau sont reconnus par l'ONU comme des droits fondamentaux. Toute privation est une atteinte à ces droits. La privatisation du bien commun, c'est non !

Activités complémentaires

- Faire des illustrations ou banderoles collectives représentant les différents biens communs et leur provenance (l'eau, la santé, la nourriture, la terre, le logement, etc.).
- Organiser une journée sans « gaspillage » alimentaire, énergétique ou autre.
- Réaliser des activités pédagogiques des EVB-CSQ.
- Visionner le documentaire *La privatisation : le bien commun, partie 1*.
<http://video.google.com/videoplay?docid=8313415339083704741#docid=6267557928171810617>

Le bien commun et l'accès aux ressources

Informations complémentaires

1. Que veut dire bien commun ?

Le bien commun représente des « biens » spécifiques que tous les membres (ou presque tous) d'une communauté déterminée partagent et qui leur apportent des bénéfices. Il s'agit des besoins de « base »³⁷ pour une vie digne telle que la nourriture, l'eau, la terre, le logement, les connaissances et l'accès aux services publics (éducation, santé, énergie, etc.)³⁸.

2. Qui peut utiliser le bien commun ?

Le bien commun, c'est pour tout le monde, du Sud au Nord et du Nord au Sud, les femmes et les hommes partageant une même planète. Tout le monde, quels que soient sa classe sociale, sa race, son sexe ou ses moyens financiers, doit avoir accès à des services publics de bonne qualité. Ces services doivent répondre aux droits fondamentaux et besoins suivants : eau potable, logement, gaz et électricité, assainissement et traitement des déchets, éducation, services de santé, transport en commun et télécommunication. L'eau, l'air et la terre font partie du bien commun, peut-on penser vivre sans eux ?

Le bien commun doit être au service des droits humains et non des profits. Tous les êtres humains et tous les peuples sont égaux dans tous les domaines et dans toutes les sociétés. Ils ont un accès égal aux richesses, à la terre, à un emploi digne, aux moyens de production, à un logement salubre, à une éducation de qualité, à la formation professionnelle, à la justice, à une alimentation saine, nutritive et suffisante, aux services de santé physique et mentale, à la sécurité pendant la vieillesse, à un environnement sain, à la propriété, aux fonctions représentatives, politiques et décisionnelles, à l'énergie, à l'eau potable, à l'air pur, aux moyens de transport, aux techniques, à l'information, aux moyens de communication, aux loisirs, à la culture, au repos, à la technologie et aux retombées scientifiques. L'ensemble des tâches non rémunérées, dites féminines, qui assure la vie et la continuité de la société (travaux domestiques, éducation, soins aux enfants et aux proches) est une activité économique qui crée de la richesse et qui doit être valorisée et partagée³⁹.

3. Comment notre bien commun est-il menacé ?

Ce qui se passe de plus en plus, et ce, un peu partout dans le monde, c'est que le rôle que doit jouer l'État, qui est de garantir et régulariser les situations pour une plus grande justice sociale, et bien ce rôle, il le laisse tomber peu à peu. On assiste en quelque sorte à un déséquilibre dans le partage de la nature, des ressources, de la beauté et des profits. Depuis quelques années, nous subissons de la part des gouvernements une modification de philosophie ou de façon de voir leurs responsabilités, si l'on veut. Trois thèses orientent les actions de nos dirigeants :

- ♀ la libéralisation des marchés (libération des marchés entre les pays qui ne tient pas compte des inégalités des richesses, avec le moins d'intervention de l'État) ;

- la privatisation, donc l'augmentation des coûts des services à la population ;
- la déréglementation qui va à l'encontre bien souvent des balises décidées collectivement, comme l'accès à la syndicalisation.

Ce qui est le plus préoccupant, c'est donc la privatisation des services à la population qui menace notre bien commun. Ce qui veut dire qu'il en coûte de plus en plus cher pour avoir des soins de santé et une éducation de qualité. On assiste à des reculs importants en termes d'accès, notamment d'accès à la santé et à l'éducation. Alors que l'accès à tous ces services publics a permis aux femmes d'aller sur le marché du travail et a contribué à leur plus grande autonomie professionnelle et financière, toute cette privatisation a donc des impacts majeurs sur les femmes, en tant que principales usagères et travailleuses dans les domaines de la santé et des services sociaux ainsi qu'en éducation.

De plus, les gouvernements actuels imposent des restrictions conséquemment à la crise financière dont nous entendons parler depuis plusieurs mois. Au Québec, le gouvernement nous annonce qu'il faudra se serrer la ceinture pour éliminer le déficit entraîné par la crise économique. La ceinture de qui, sinon celle des personnes les plus pauvres. Que privilégie-t-il au juste ? Des compressions budgétaires et l'augmentation des tarifs, rien de bon pour les plus démunis de notre société qui peinent à survivre.

- ♀ Hausse des tarifs d'électricité ;
- ♀ hausse des primes à l'assurance médicaments ;
- ♀ introduction d'un ticket modérateur en santé ;
- ♀ hausse des droits de scolarité ;
- ♀ hausse éventuelle des frais de garderie ;
- ♀ instauration d'une tarification de l'eau, hausse de la TVQ qui dépasserait le 1 % déjà annoncé, etc.

De plus, 62 % de l'effort pour rétablir l'équilibre budgétaire viendrait du gouvernement par la fusion ou l'abolition de 28 fonds et organismes, le gel de la masse salariale dans la fonction publique, etc. Des conséquences certaines sur les services aux citoyennes et aux citoyens et sur l'ensemble des employés. On ne peut pas toujours en demander plus aux travailleuses et aux travailleurs.

4. En quoi la privatisation des services publics, contribue-t-elle à la dégradation des conditions de vie des citoyennes et des citoyens ?

L'accès à des services publics universels et de qualité est l'un des moyens pour assurer la réalisation des droits humains et pour agir efficacement sur les causes de la pauvreté. Les services publics ont été créés pour que toutes et tous y aient accès sur la base de leurs besoins et non de leur capacité de payer. De plus, la privatisation et la réduction des services publics, en plus de rendre plus difficile l'accès à ces services, forcent souvent les femmes à assumer elles-mêmes ces services dans la sphère domestique⁴⁰.

³⁷ MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES (MMF) (2010). Troisième action internationale, *Bien commun et services publics*, (février), p. 1. Dans le document, il est écrit « basiques ».

³⁸ MMF, 2010, p. 1.

³⁹ MMF (2005). *Charte mondiale des femmes pour l'humanité*, www.gert.ngo-bg.org (Consulté le 12 mai 2010).

⁴⁰ LE BLOGUE DE L'R DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC (2010). *Non aux hausses : La richesse existe ! Prenons là où elle est !* Manifestation contre la tarification, les compressions et la privatisation des services publics : <http://cybersolidaires.typepad.com/tr/2010/02/manif-1er-avril.html>

Comment appauvrir les plus pauvres ? En poursuivant dans la direction de la privatisation.

Les politiques de privatisation conduisent inévitablement à un déséquilibre dans le partage des richesses. Elles touchent durement les personnes les plus pauvres de la société. Or, les femmes sont globalement plus pauvres que les hommes, elles ont des salaires plus bas, elles ont moins accès à l'emploi et à la syndicalisation, elles ont moins de sources de revenus. Lorsqu'elles travaillent, leur salaire est plus bas que celui des hommes et elles sont surreprésentées dans les emplois précaires et à temps partiel. Soulignons que parmi les groupes défavorisés, il y a des "plus défavorisées". Les femmes autochtones se retrouvent trop souvent dans un état de pauvreté objecte. Les femmes immigrantes ou racisées [sic] issues d'une minorité visible sont particulièrement susceptibles de vivre des situations de pauvreté étant discriminées sur le marché du travail. Les femmes handicapées se heurtent, elles aussi, à de nombreux obstacles pour trouver un emploi. Les femmes âgées et les femmes seules sont les citoyennes les plus touchées par la pauvreté⁴¹.

5. Pourquoi est-ce important de sauvegarder notre bien commun ?

Statistiques troublantes :

- ♀ Près de 46 millions d'Américains, dont 8 millions d'enfants, seraient dépourvus de couverture médicale. Les raisons sont multiples, ils ne peuvent pas se la payer...⁴² ;
- ♀ 101 000 personnes décédées parce qu'elles ont eu la malchance de vivre dans un pays qui a privatisé son système de santé⁴³ ;
- ♀ 72 millions d'enfants dans le monde ne sont toujours pas scolarisés⁴⁴ ;
- ♀ Le taux mondial d'alphabétisme des adultes devrait atteindre près de 87 % en 2015⁴⁵ ;
- ♀ 1,2 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable dans le monde⁴⁶.

L'accès au bien commun (aux services publics, à l'eau, au logement, etc.) doit être considéré comme un droit et non un privilège. Toutes et tous doivent pouvoir en bénéficier. Obtenir des services selon l'épaisseur de son portefeuille serait condamner un nombre inimaginable de familles, de femmes et d'enfants à vivre dans la pauvreté excessive. Avoir accès au meilleur service de santé possible est un droit qui fait partie du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, dont le Canada et le Québec sont signataires. Ce droit est lié à notre statut d'être humain et ne doit pas être déterminé selon notre classe sociale.

Permettre aux entreprises privées (dont le but est de faire de l'argent et non la justice sociale) de prendre possession du bien commun entraînerait de lourdes conséquences pour les familles et davantage pour les femmes. Elles sont les principales responsables de l'alimentation, de l'éducation des enfants et des soins donnés dans les familles à travers le monde. Ce qui signifierait : pas d'argent, pas de services et pas d'accès aux ressources !

L'économie de la société doit être au service de celles et de ceux qui la composent.

- ♀ Elle élimine la pauvreté.
- ♀ Elle est tournée vers la production et l'échange de richesses utiles socialement et les répartit entre toutes et tous.
- ♀ Elle assure en priorité la satisfaction des besoins de la collectivité et un équilibre entre l'intérêt général et les intérêts individuels.
- ♀ Elle garantit la souveraineté alimentaire.
- ♀ Elle s'oppose à la recherche exclusive du profit sans satisfaction sociale.
- ♀ Elle s'oppose aussi à l'accumulation privée des moyens de production, des richesses, du capital et des terres.
- ♀ Elle refuse les prises de décision entre les mains de quelques groupes ou de quelques personnes qui ont des intérêts privés.

6. Que pourraient faire les gouvernements plutôt que de privatiser nos biens communs et nos ressources ?

C'est certain qu'en ne voulant pas augmenter les impôts, les gouvernements se privent de revenus. Les impôts permettent une redistribution de la richesse, les personnes les plus pauvres en étant exemptées.

Plutôt que de gratter le fond de nos poches, le gouvernement pourrait plutôt aller chercher des milliards par :

- ♀ la lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal (travail au noir) ;
- ♀ la réduction ou l'abolition de certaines exemptions fiscales qui ne profitent qu'aux personnes les plus riches ;
- ♀ l'ajout d'au moins un palier d'imposition pour les particuliers à hauts revenus ;
- ♀ la lutte contre la corruption ;
- ♀ une saine gestion des finances publiques.

« Les compressions, les tarifications et la privatisation ne sont pas la solution. Pour financer adéquatement les services publics et les programmes sociaux et pour lutter contre la pauvreté : redistribuons la richesse⁴⁷ ! »

⁴¹ COORDINATION DU QUÉBEC DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES (CQMMF) (2010). *Cahier des revendications*, (janvier), p. 26.

⁴² RAIM, Laura (2009). « États-Unis: un système de santé qui n'assure pas », *L'Express.fr*, (7 août), www.lexpansion.com/economie/actualite-economique/etats-unis-un-systeme-de-sante-qui-n-assure-pas_193584.html (Consulté le 12 mai 2010).

⁴³ Raim, 2009.

⁴⁴ ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO) (2010). *La crise financière menace de faire reculer l'éducation dans le monde, selon un rapport de l'UNESCO*, Service de presse, (19 janvier), www.unesco.org/new/fr/media-services/singleView/news/financial_crisis_threatens_to_set_back_education_worldwide_unesco_report_warns-1/back/18276/ (Consulté le 12 mai 2010).

⁴⁵ UNESCO (2008). « Taux d'alphabétisme en progrès mais situation préoccupante en Asie et Afrique », *Espace alpha, Actualités*, (6 octobre), espacealpha.cdeacf.ca/les_actualites/lire.php?article=2662 (Consulté le 12 mai 2010).

⁴⁶ RÉSEAU IN-TERRE-ACTIF. *L'eau*, Présentation PowerPoint, www.in-terre-actif.com/fr/fichier/EAUSecondaireNXPowerLite.ppt#259,1,Diapositive 1 (Consulté le 11 mai 2010).

⁴⁷ Le blogue de l'IR des centres de femmes du Québec, 2010.

Les publicités sexistes

Objectifs

Prendre conscience des publicités et des images promotionnelles qui sont sexistes. Inviter les jeunes à réfléchir, à analyser les impacts qu'ont les publicités sexistes et ultimement à agir pour les éliminer.

Hypersexualisation de la société

« La surenchère à la sexualité envahit tous les aspects de notre quotidien et ... les références à la sexualité deviennent omniprésentes dans l'espace public⁴⁸ », c'est ce que l'on appelle l'hypersexualisation de notre société. On n'a qu'à penser à Internet, aux émissions de télévision comme *Loff Story* ou *Occupation double*, aux vidéoclips, aux paroles de chanson des artistes souvent les plus convoités des jeunes, aux tenues sexy d'adultes offertes aux filles et aux femmes, à toutes les références au sexy dans les publicités, etc.

On constate rapidement quand on commence à observer et à analyser les publicités sexistes que la majorité de ces publicités concernent les femmes et les filles. Malgré tout, ça ne veut pas dire que les garçons et les hommes ne sont pas touchés ou concernés. Ces publicités proposent, de façon stéréotypée, comment les deux sexes doivent se comporter.

La lutte contre les publicités sexistes en est une contre les stéréotypes

Les publicités sexistes sont basées sur des stéréotypes sexuels et sexistes, ce qui a des conséquences sur les rapports entre les femmes et les hommes, entre les filles et les garçons. Elles empruntent de plus en plus les modèles de la pornographie.

De plus en plus aussi, on utilise le corps ou la sexualité des femmes et des filles pour vendre un produit, on assiste ici à une marchandisation du corps des femmes.

Pour faire la promotion d'un produit, souvent les entreprises :

- ♀ Utilisent le corps des femmes, le charcutent, le positionnent dans des postures suggestives, de soumission, de séduction ;
- ♀ exhibent le corps féminin, souvent peu vêtu, sans rapport avec le produit vendu ;
- ♀ proposent un modèle unique de beauté et de corps auquel peu de femmes correspondent ;
- ♀ accentuent les stéréotypes, on la suggère soumise, femme enfant, femme fatale ; et lui, une bombe sexuelle, sûr de lui, tombeur et dominateur⁴⁹.

Les **stéréotypes** correspondent à des caractéristiques ou des comportements que l'on associe à autrui de façon arbitraire, ils deviennent la norme sociale, ce qui a pour effet de renforcer les préjugés et les inégalités entre les femmes et les hommes.

Selon la spécialiste des médias, Jean Kilbourne, la publicité est l'un des agents de socialisation les plus puissants de la société pour nous dire qui nous sommes, qui nous devrions être et comment trouver le bonheur⁵⁰. C'est plutôt inquiétant quand on regarde ce que l'on nous propose et particulièrement pour les jeunes qui sont à la recherche d'identité.

« Ainsi, dès leur plus jeune âge, la société enseigne aux filles et aux garçons des attitudes et des comportements différents selon leur sexe⁵¹. »

« L'adhésion aux stéréotypes sexuels va à l'encontre de la réussite scolaire ». ... celles et ceux qui se distancient des rôles traditionnels associés aux femmes et aux hommes s'adaptent beaucoup plus facilement aux changements qui surviennent dans la société⁵². »

Les conséquences de ces publicités sont notamment :

- ♀ des rapports sociaux de sexe inégalitaires ;
- ♀ une faible estime de soi, et ce, particulièrement chez les filles ;
- ♀ des problèmes de santé physique et psychologique (anorexie, angoisse) ;
- ♀ une invitation au mépris et à la violence ;
- ♀ donne l'illusion aux filles et aux femmes qu'elles ont un seul pouvoir, celui de la séduction ;
- ♀ impose une pression sur les jeunes, filles et garçons. Bref ! Rien de bon pour les filles et les garçons.

Se retrousser les manches...

Et agir pour changer les choses

Nous pouvons donc :

- ♀ faire des achats responsables qui sont le produit de compagnies respectueuses qui ne fait pas de publicités sexistes ;
- ♀ questionner les modes vestimentaires ;
- ♀ dénoncer les publicités sexistes ;
- ♀ vider nos milieux des magazines qui en contiennent ;
- ♀ écrire des lettres d'opinion dans les journaux ;
- ♀ écrire à la municipalité et demander de refuser les affiches promotionnelles sexistes ;
- ♀ participer aux actions de la Marche mondiale des femmes (MMF)

Pour obtenir un milieu sans violence où seront valorisées la diversité et l'égalité, on doit construire un espace sans publicité sexiste.

⁴⁸ CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL (CALACS) DE RIMOUSKI (2009). *Hypersexualisation Guide pratique d'information et d'action*, p. 7.

⁴⁹ COORDINATION DU QUÉBEC DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES (CQMMF) (2010). *Cahier des revendications*, (janvier), p. 41.

⁵⁰ DESCARRIES, Francine (2006). « Mise en scène sexiste » *Relations*, (avril-mai), no 708, p. 20-23.

⁵¹ CALACS de Rimouski, (2009), p. 10.

⁵² BOUCHARD, Pierrette, et autres (1996). *Modèles de sexe et rapports à l'école : Guide d'intervention auprès des élèves de troisième secondaire*, Les Éditions du remue-ménage, p. 17.

La publicité sexiste

Activités complémentaires

- Demander aux jeunes d'apporter une ou plusieurs publicités qu'ils trouvent sexistes et leur demander d'expliquer pourquoi. Il est possible de distribuer par la suite le dépliant *Hé les filles ! Qui aura le dernier mot ?*. Et favoriser des échanges.
- À partir d'une pub sexiste, en réaliser une version non sexiste. Oser la créativité en osant le respect ! Ce qui peut se faire avec un texte, une affiche, un sketch ou tout autre matériel multimédia.
- Organiser une simulation d'une commission parlementaire sur une législation en matière de pratiques publicitaires. Prévoir des personnes qui sont pour et d'autres qui sont contre. Les jeunes devront donc développer l'argumentaire.

Les publicités sexistes

Informations complémentaires

1. Qu'est-ce qu'une publicité ? Et à partir de quand devient-elle sexiste selon toi ?

Selon le *Multidictionnaire de la langue française*, une publicité est un ensemble de moyens utilisés pour faire connaître une entreprise, un organisme, un produit ou un service à des fins commerciales ou sociales ; c'est aussi un message, une annonce ou une affiche à caractère publicitaire.

On pourrait dire qu'une publicité sexiste est une propagande qui utilise des stéréotypes souvent sexuels et qui sont sexistes. Souvent, il n'y a aucun rapport avec le produit que l'on veut vendre.

2. Qu'est-ce qu'un stéréotype ? Et donner des exemples.

Un stéréotype est une idée toute faite, un cliché⁵³. Mais plus encore, les stéréotypes correspondent à des traits de caractère ou de comportement que l'on associe à autrui de façon arbitraire, ils deviennent la norme sociale. Un stéréotype n'augure rien de bon qu'il soit sexuel, sexiste, racial ou autre.

Quant aux stéréotypes sexuels, ils renvoient à l'image idéale (les modèles de sexe) que l'on se fait d'un groupe de sexe, comme membre de ces groupes (les attributs qu'on lui confère), alors que les stéréotypes sexistes impliquent une comparaison et une discrimination entre les sexes. Les stéréotypes sexuels peuvent maintenir ou renforcer la discrimination réelle ; en cela ils sont sexistes⁵⁴.

Exemples :

♀ Une publicité, qui utilise des enfants et dans laquelle on habille les filles en rose et les garçons en bleu, ne serait pas nécessairement sexiste, mais utiliserait des stéréotypes sexuels.

♀ Une publicité, qui utilise une fille ou une femme habillée de façon sexy, en rose ou pas, ou affichant des poses suggestives pour vendre un produit, est basée sur des stéréotypes sexuels qui sont aussi sexistes. La femme est proposée ici tel un objet de vente ou de promotion. On renforce l'idée que le seul pouvoir qu'elle a est celui de la séduction, des comportements très stéréotypés. On suggère une forme de soumission ou de servitude qui n'a rien à voir avec l'égalité entre les personnes.

♀ Une publicité qui nous montre un homme imitant les gestes d'un animal, comme dans les publicités de Whiskas, propose un modèle où l'homme est à la merci de sa partenaire, donc inférieur, elle l'humilie en le considérant comme un animal. C'est une publicité sexiste.

♀ Les publicités d'American Apparel sont presque toutes sexistes, elles utilisent le corps de très jeunes filles dans des poses suggestives.

♀ Une émission telle *Occupation double*, malgré sa grande popularité, est aussi sexiste et réduit les relations amoureuses à une simple question de sexe et de concours. Les uns au service des autres et tous les coups sont permis ou presque. On exhibe les corps, on les voit dans ce qui devrait faire partie de l'intimité des relations amoureuses. C'est une banalisation de la sexualité et des relations amoureuses, c'est dénigrant et peu porteur d'égalité.

Les jeunes ont-ils des exemples ? Et comment se sentent-ils par rapport à tout ça ?

3. Est-ce que tu crois que les publicités sexistes c'est de la violence ? Pourquoi ?

La violence envers les femmes prend plusieurs formes : harcèlement sexuel ou physique au travail, agressions sexuelles, différentes formes de viol, marchandisation du corps (incluant les publicités sexistes), la pornographie et la prostitution.

On entend par « marchandisation du corps et de la sexualité des femmes », les processus par lesquels le corps des femmes est appelé à être jugé, modelé, mutilé pour correspondre à un modèle unifié, racisé (*sic*) et érotisé. On parle aussi des processus par lesquels la sexualité des femmes et des filles est objectivée (rendue comme un objet) ou utilisée comme une marchandise. On s'approprie ainsi le corps des femmes et leur sexualité⁵⁵.

Alors oui, ces publicités sont des attaques à l'intégrité physique et psychologique, donc de la violence. Les filles et les femmes y sont le plus souvent soumises, sexy, méprisées et subordonnées. On propose un seul modèle de beauté et de corps inatteignable, qui impose par le fait même, une pression indue sur elles. Ces publicités qui affichent ces stéréotypes sexistes sont dommageables pour les filles et les garçons.

L'hypersexualisation de la société renforce l'impact qu'ont les publicités sexistes. Partout et toujours le même message : « Soyez belles, sexy et provocantes. Séduisez-nous, restez soumises, faites-nous plaisir ! » Alors, les filles croient que c'est comme ça qu'elles ont du pouvoir, qu'elles seront écoutées et aimées. Et que pense-t-on de l'intelligence, de l'esprit critique et de l'intégrité dans tout ça ?

C'est différent pour les garçons, mais tout aussi nuisible. Dans les modèles proposés, ils ont plus de pouvoir, mais un pouvoir malsain. On les présente tombeurs de ces dames, des bombes sexuelles, dominateurs et à l'affût de toutes les filles sexy qui peuvent se trouver sur leur chemin. Ils ont, particulièrement dans les vidéoclips que les jeunes écoutent beaucoup, des allures de pimp. C'est donc beaucoup de pression pour la majorité de ceux-ci qui ne s'identifient pas à ces modèles, qui dans le fond, aimeraient bien les rejeter et rester eux-mêmes.

⁵³ DE VILLERS, Marie-Éva (2003). *Multidictionnaire de la langue française*, Québec Amérique, p. 1372.

⁵⁴ BOUCHARD, Pierrette, et autres (1996). *Modèles de sexe et rapports à l'école : Guide d'intervention auprès des élèves de troisième secondaire*, Les Éditions du remue-ménage, p. 20.

⁵⁵ COORDINATION DU QUÉBEC DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES (CQMMF) (2010). *Cahier des revendications*, (janvier), p. 41.

La publicité sexiste

4. Est-ce qu'il y a des lois pour encadrer les publicités sexistes ?

Des lois qui empêchent directement les publicités sexistes, il n'existe pas. Nous avons deux chartes, celle du Québec et celle du Canada, c'est un peu comme si c'était des lois-cadres, celles qui baliseraient les autres, celles qui indiquent les valeurs de notre société.

La Charte québécoise des droits et libertés de la personne nous dit à l'article 14 : « Toute personne a droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation. » Nous avons aussi des codes d'éthique et des mécanismes d'autorégulation, mais il faut bien se rendre compte que pour ce qui est d'enrayer le sexisme, ils ne sont pas efficaces et ils sont dérisoires, puisque partout, nous sommes envahis par des publicités ou des affiches promotionnelles sexistes.

Aussi, on semble assister à une forme de résistance aux dénonciations du sexisme, qui va parfois jusqu'à ridiculiser celles et ceux qui dénoncent, donc encore du mépris. Parfois, on nous donne même l'impression que l'on exagère, que nous ne sommes pas *in*, que ce n'est pas grave. Il s'installe ainsi une gêne chez celles et ceux qui voudraient dénoncer les publicités sexistes.

Malgré les mécanismes d'autorégulation mis en place au fédéral, sans véritable réglementation, la publicité sexiste est devenue avec le temps, de plus en plus envahissante voire harcelante.

En 2009

- ♀ 1 228 plaintes ont été reçues par Normes canadiennes de la publicité (NCP),
- ♀ 541 (soit 44.1 %) portaient sur l'article 14 (descriptions et représentations inacceptables),
- ♀ de ce nombre (541), 13 plaintes (soit 2.4 %) ont été retenues (les autres ne correspondaient pas aux critères d'admissibilité),
- ♀ 5 plaintes seulement (soit 0.9 %) ont été jugées inacceptables.
- ♀ La procédure de traitement des plaintes auprès de NCP est inefficace (la lenteur du processus fait en sorte que la campagne de publicité est bien souvent terminée ou sur le point de l'être lorsque le Conseil se prononce. Le jugement a donc peu ou pas d'impact sur cette campagne).

Constats

- ♀ Le processus est complexe.
- ♀ Les critères utilisés pour déterminer le type de traitement de la plainte ne sont pas publics, ou tout au moins, insuffisamment expliqués⁵⁶.

Et les codes d'éthique dans tout cela ?

L'industrie de la radiodiffusion et de la télédiffusion doit respecter plusieurs codes qui sont en vigueur, dont certains résultent des règlements imposés par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

D'autres codes font partie des conditions de licence et d'autres de l'appartenance au Conseil canadien de la radiotélévision (CCNR) ou à les Normes canadiennes de la publicité (NCP) ; en voici quelques-uns : Code de la publicité radiodiffusée en faveur des boissons alcoolisées ; Code d'application de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) concernant les stéréotypes sexuels à la radio et à la télévision ; Code d'application volontaire de l'ACR concernant la violence à la télévision ; Code de la publicité radiotélévisée destinée aux enfants ; Code canadien des normes de la publicité ; Normes concernant les canaux communautaires de télévision par câble.

Beaucoup de codes ou de normes, beaucoup de chapeaux, mais peu de résultats n'est-ce pas ?

5. Est-ce qu'une loi pour encadrer les pratiques publicitaires peut être une solution ?

Pour proposer un monde où chacun a sa place, quels que soient son sexe, son âge, sa race, sa classe sociale ou son orientation sexuelle, on doit exiger des pratiques publicitaires non sexistes, par respect de nos chartes et par cohérence sociale. Le profit c'est bien, mais pas au détriment de l'intégrité des personnes.

La solution pour nous, c'est une législation

Pour répondre à celles et ceux qui disent que c'est de la censure, nous pourrions dire que mettre des balises n'est pas mettre un frein à la création, bien au contraire, c'est inviter à sortir des sentiers battus, des stéréotypes qui sont utilisés depuis des lunes et qui font du tort aux filles et aux garçons.

De plus, « devant l'inefficacité avérée des recours citoyens et le manque de poids des règles éthiques actuelles au Canada et au Québec, il convient de trouver un moyen de mieux encadrer la publicité afin de créer un équilibre réel entre la liberté d'expression et le respect de l'individu et des valeurs collectives⁵⁷. » De la publicité oui, mais pas de la publicité sexiste !

⁵⁶ CQMMF, (2010). Comité de travail du Comité de suivi de la CQMMF sur la revendication qui demande de légiférer en matière de pratique publicitaire, (avril). Ceci n'est pas le texte officiel, mais un projet. Le texte officiel devrait être disponible pour l'automne 2010.

⁵⁷ CQMMF, 2010.

La paix

Objectifs

Sensibiliser les jeunes aux conséquences de la guerre dans le monde et spécifiquement aux impacts de celle-ci sur les conditions de vie des femmes et des enfants. Les amener à comprendre les conséquences de la guerre et à trouver des solutions qui leur permettent d'être en action individuellement ou collectivement pour la paix.

La Marche mondiale des femmes (MMF), dénonce la guerre et la militarisation et revendique la PAIX.

Sous le champ d'action Paix et démilitarisation, les militantes du Québec de la MMF demandent que le gouvernement du Québec interdise le recrutement militaire par les Forces armées canadiennes dans les établissements scolaires et que le gouvernement du Canada retire immédiatement les troupes canadiennes de l'Afghanistan.

Quand on veut la paix, on n'investit pas dans la guerre !

« On assiste à une militarisation, ce qui signifie entre autres choses, une augmentation vertigineuse des budgets militaires, l'implantation et la consolidation de bases militaires et une intensification du recrutement militaire. Des fortunes sont englouties en publicités par les Forces armées canadiennes. Annuellement, le gouvernement investit 200 millions de dollars pour inciter les jeunes à s'intéresser à l'armée⁵⁸. » On doit proposer des alternatives plus constructives, on doit Nourrir le monde, l'Éduquer... Que d'activités pour les jeunes pourrions-nous réaliser...

À la suite d'une décision d'instance, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a lancé une campagne contre le recrutement militaire dans les établissements :

... nous croyons que les établissements scolaires ne doivent pas constituer des lieux d'embrigadement pour l'armée. Il est en effet pour le moins préoccupant de constater que l'armée recrute, au sein de nos établissements, des jeunes qui n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité.

Nous dénonçons également l'investissement financier massif du gouvernement fédéral destiné au recrutement des jeunes et aux activités d'endoctrinement militaire alors que d'autres groupes, œuvrant pour la paix, ont peine à subsister⁵⁹.

Mener la guerre pour le bien des femmes... vraiment ?⁶⁰

« Le drapeau américain flotte de nouveau au-dessus de notre ambassade à Kaboul (...) Aujourd'hui les femmes sont libres. » Qui ne se souvient pas de cette phrase, prononcée par G.W. Bush en janvier 2002 ? Ainsi, la libération des femmes afghanes semblait devenir l'objectif principal de cette guerre déclenchée au lendemain du 11 septembre 2001⁶¹. Il a plutôt utilisé le prétexte de « libérer les femmes de la guerre » pour justifier sa participation dans la guerre en Afghanistan. Le Canada aussi participe à cette guerre en invoquant la défense des droits des femmes.

La guerre et l'occupation étrangère entraînent leurs lots de misères et d'horreurs. Comment croire que la situation générale des femmes et de leurs enfants puisse s'améliorer dans les pays en conflits ? Dans ces situations, elles sont régulièrement victimes de viols, leur corps est considéré comme appartenant à l'ennemi.

« Les femmes ont toujours subi les affres de la guerre. Elles ont été tour à tour considérées comme « butin de guerre, monnaie d'échange, repos de guerrier, territoire à prendre et à occuper⁶². »

Des droits humains bafoués

Selon l'UNICEF, « dans les pays les moins développés de la planète, dont beaucoup sont en guerre, les femmes courent 300 fois plus de risques de mourir en couche ou de complications liées à la grossesse, que dans les pays développés⁶³. »

Certes, les raisons qui expliquent cette situation doivent être nombreuses, mais il est facile d'imaginer que l'insécurité dans un pays en guerre, la difficulté voire même l'incapacité pour ces femmes de circuler librement et le manque d'accès à des transports pour se rendre à un établissement de santé, ajoutent aux difficultés quand vient le temps d'accoucher. Dans ces zones de conflits, la sécurité des femmes est compromise et il devient impossible pour elles d'accoucher sans risques. Le danger, c'est de mourir pour donner la vie... souvent, une vie née d'une agression !

Alors, pouvons-nous penser que les droits humains reconnus internationalement, comme le droit à la santé, à l'éducation et à la liberté sont préservés en temps de guerre ? Est-ce que l'on peut croire que tout est mis en œuvre pour que les femmes et les enfants puissent avoir accès aux soins de santé dont ils ont besoin ? On peut en douter et avec raison.

« Après 30 ans de conflits armés, l'Afghanistan est aujourd'hui un pays surmilitarisé et ... c'est en même temps l'endroit le plus dangereux dans le monde pour une femme.⁶⁴ »

« Parce que nous croyons que nul n'a droit de vie ou de mort sur les personnes et sur les peuples⁶⁵ », nous disons :

Non à la guerre, Oui à la PAIX !

⁵⁸ COORDINATION DU QUÉBEC DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES (CQMMF) (2010). *Cahier de revendications*, (janvier), p. 49.

⁵⁹ Tiré du modèle de lettre dont l'objet est *Faites l'école, pas la guerre !* Campagne CSQ contre le recrutement militaire www.evb.csq.qc.net/index.cfm/2,0,1666,9544,3109,0.html (Consulté le 5 mai 2010).

⁶⁰ LE COLLECTIF ÉCHEC À LA GUERRE (2009). *Mener la guerre pour le bien des femmes... vraiment ?* (juin), 8 p.

⁶¹ NOBRE, Miriam et Noelia PRIMO, (2008). « La guerre en Afghanistan : l'alibi de la libération des femmes », *Féminisme en bref*, n° spécial, p. 54.

⁶² Nobre et Primo, 2008.

⁶³ COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR) (2009). « En temps de guerre, les femmes ont besoin d'un accès plus sûr aux soins de santé », communiqué de presse 46/09, (5 mars).

⁶⁴ Le Collectif Échec à la guerre, 2009, p. 4.

⁶⁵ Citation tirée de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité adoptée au Rwanda en décembre 2004.

La paix

Activités complémentaires

- Création d'images, de banderoles, de bandes dessinées représentant la paix, les règlements de conflits.
- Produire un journal contenant des articles qui soulignent les règlements de conflits ou les choses positives proches de soi.
- Réaliser des activités pédagogiques à partir d'outils EVB-CSQ.
- Lors des événements à l'école, avoir un prix ou une nomination d'une élève ou d'un élève (ou d'un groupe) pour sa contribution à la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons et de la paix.

La paix

Informations complémentaires

1. Que veut dire le mot paix ?

Situation d'un pays qui n'est pas en état de guerre. Synonyme : accord, entente⁶⁶. Il y a plusieurs sens au mot paix. Dans ce qui nous concerne pour le moment, on dira aussi que la paix, c'est le droit de vivre sans atteinte à ta sécurité, à ta liberté et à ton droit de penser, etc.

Selon le site de Wikipédia :

la paix désigne [...] habituellement un état de calme ou de tranquillité comme une absence de perturbation, d'agitation ou de conflit. Elle est parfois considérée comme un idéal. [...] Sociologiquement, la paix désigne l'entente amicale de tous les individus qui [composent] une société. Elle n'implique pas l'absence de conflit, mais une résolution systématiquement calme et mesurée de toute difficulté conséquente à la vie en communauté, principalement par le dialogue.

2. Nomme une personnalité connue qui s'implique pour la paix dans le monde

Kondiaronk. Il a été un des artisans les plus importants de la paix. Il était connu des Français depuis déjà longtemps, car on retrouve son nom dans un document français dès 1682. Il a participé à plusieurs rencontres diplomatiques. [Il] croyait que le temps était venu pour les nations amérindiennes alliées aux Français de faire la paix avec les Cinq Nations iroquoises. Mais tous n'étaient pas d'accord avec lui. Grâce à ses talents de chef, il a réussi à convaincre d'autres nations de la région des Grands Lacs de participer à la Grande Paix⁶⁷.

Simonne Monet-Chartrand. Elle a été une grande militante, elle s'est impliquée dans les mouvements d'action féministe, religieuse, éducative, sociale, et nationaliste. Elle a collaboré à la mise sur pied de différents services, dont les cours de préparation au mariage, les Unions de famille et bien d'autres. Elle devient aussi membre du comité sociopolitique de la Centrale des enseignants du Québec en 1972. Elle a été la cofondatrice de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), du mouvement pacifiste Voix des femmes et du Mouvement pour le désarmement nucléaire. Puis, en 1978, cofondatrice de l'Institut Simone de Beauvoir consacré aux études féministes. Ce fut une grande dame qui a lutté pour l'amélioration des conditions de vie des femmes⁶⁸.

Dan Bigras, Artiste pour la Paix 2007.

Dan Bigras, l'auteur-compositeur-interprète, le réalisateur, le comédien, l'expert en arts martiaux et l'âme du Refuge, s'est gagné, avec les années, la confiance des jeunes : ils reconnaissent en lui un allié toujours prêt à les écouter. Et c'est en tant que « coach » qu'il s'implique dans Gang de rue, une série documentaire d'intervention. [...] Changer le monde, se battre contre les injustices, clamer haut et fort les absurdités d'un monde régi par l'économie qui mène à

la militarisation des enfants et aux hausses incessantes des budgets militaires partout dans le monde, et aussi au Canada, sont autant de préoccupations de Dan Bigras qui se reflètent à tous moments, que ce soit lors d'interviews dans les médias ou pendant ses spectacles de chansons⁶⁹.

La plus grosse manifestation de l'histoire du Québec : plus de 200 000 personnes ont manifesté le samedi 17 février 2003, dans le centre-ville de Montréal pour dire non à la guerre en Irak. Sans les nommer toutes et tous, plusieurs artistes étaient présents, dont Luck Merville, Luc Picard, Andrée Lachapelle, Marie-Claire Séguin, Pascale Montpetit, etc. ... comme bien d'autres manifestantes et manifestants, ils ont bravé le froid pour s'opposer aux vellétés guerrières du gouvernement Bush. « Si le gouvernement n'écoute pas la volonté de sa population, il y a des questions à se poser sur la nature du pays dans lequel on vit. Le message est assez fort pour être entendu par le premier ministre d'une démocratie qui dit l'être⁷⁰ », a soutenu Raymond Legault.

3. Quels organismes connais-tu qui luttent pour aider à maintenir un monde de paix ?

Beaucoup d'organismes travaillent pour dénoncer les injustices et pour la paix. On invite les jeunes à faire une recherche sur le Web sur cette question. En voici quelques-uns :

L'Organisation des Nations Unies a été fondée en 1945, après la Seconde Guerre mondiale, par 51 pays déterminés à maintenir la paix et la sécurité internationales, à développer des relations amicales entre les nations, à promouvoir le progrès social, à instaurer de meilleures conditions de vie et à accroître le respect des droits de l'homme. Voici un petit questionnaire pour vérifier nos connaissances sur l'ONU : www.un.org/fr/aboutun/quiz/index.shtml

Le Collectif Échec à la guerre [...] est d'abord et avant tout un regroupement d'organismes. Toutefois, les individus qui sont impliqués activement dans un comité de travail du Collectif peuvent aussi participer aux réunions régulières.

De façon générale, le Collectif Échec à la guerre s'oppose à toute guerre d'agression, à toute volonté de domination ou de contrôle entre pays, nations ou autres communautés humaines. Il préconise un monde de paix, reposant sur des rapports internationaux de justice, d'équité et de solidarité.

La Marche mondiale des femmes (MMF) est un mouvement mondial d'actions féministes, initiée par le mouvement des femmes du Québec. La MMF rassemble des groupes et des organisations de la base pour éliminer les causes qui sont à l'origine de la pauvreté et de la violence envers les femmes. L'objectif n° 5 de la MMF se lit comme suit :

Exercer des pressions politiques sur les gouvernements et les institutions politiques multilatérales (par exemple l'ONU) pour qu'ils effectuent les changements qui s'imposent pour améliorer les conditions et la qualité de vie des femmes du monde, incluant une politique de désarmement et de résolution pacifique des conflits, la fin de toutes les impunités et de la corruption, de l'utilisation du viol comme arme de

⁶⁶ DE VILLERS, Marie-Éva (2003). *Multidictionnaire de la langue française*, Québec Amérique, p. 1043.

⁶⁷ SERVICE NATIONAL DU RÉCIT DE L'UNIVERS SOCIAL. *Je me souviens de Kondiaronk* <http://primaire.recitus.qc.ca/societe/314-1277> (Consulté le 5 mai 2010).

⁶⁸ Tiré de PELLETIER-BAILLARGEON, Héliène. *L'Encyclopédie canadienne*, www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0009453 (Consulté le 5 mai 2010).

⁶⁹ GLACOMBE, Dan Bigras, *musicien, chanteur, interprète, compositeur Québec*, www.glacombe.com/dan.html (Consulté le 5 mai 2010).

⁷⁰ CAUCHY, Clairandree (2003). « La plus grosse manifestation de l'histoire du Québec », *Le Devoir*, www.ledevoir.com/2003/02/17/20668.html (Consulté le 5 mai 2010).

La paix

guerre, des occupations et de la présence militaires étrangères, ainsi que l'imposition de blocus politiques et économiques⁷¹. »

La MMF de l'an 2000 *La marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence faite aux femmes* a reçu l'adhésion et la participation de 6 000 groupes de 161 pays différents. C'est un mouvement qui revendique et se met en action pour améliorer les conditions de vie des femmes.

Les Établissements verts Brundtland (EVB-CSQ)

Un établissement est « vert » parce qu'il réalise des projets pour la réduction de la consommation, le réemploi, la récupération et le recyclage, donc en faveur de la conservation des ressources et des trois premiers « R ». Un établissement est « vert Brundtland » parce qu'il agit dans une perspective de développement durable et/ou d'avenir viable en réalisant aussi des actions touchant la non-violence, la résolution pacifique de conflits, la paix, le désarmement, la coopération, la compréhension internationale, la démocratie, les droits de la personne, la solidarité locale, nationale et internationale ainsi que l'ouverture sur sa communauté et sur le monde. C'est ce que nous avons appelé les trois derniers « R »⁷².

En résumé, pour être un établissement reconnu EVB-EAV, on doit agir pour la construction d'un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique.

4. Pourquoi des gens et des pays décident-ils de déclencher une guerre l'un contre l'autre ?

Il y a évidemment beaucoup de causes à la guerre, mais le désespoir engendré par la pauvreté et les inégalités constituent bien souvent une des principales raisons qui amènent une population à envisager la guerre comme une solution pour parvenir à sa survie. Également, pour une poignée de gens riches, cupides et sans scrupule, la guerre peut s'avérer très payante pour eux. Ainsi, une guerre peut être entamée dans le but de contrôler les richesses naturelles d'un pays comme le pétrole ou les diamants. Pendant ce temps, les grandes entreprises (ex. : au Québec) qui fabriquent et vendent des armes font des affaires en or et elles ont évidemment intérêt à ce que les hostilités se poursuivent. Les politiciens qui prennent les décisions sont-ils au-dessus de tout cela ? Et ceux qui croient pouvoir faire la paix en faisant la guerre, crois-tu qu'ils ont raison ? [...] Que ce soit entre deux personnes, deux gangs ou deux pays, lorsqu'on opte pour la guerre, on sait quand elle commence, mais on ne sait jamais quand elle finira et s'il y aura des vainqueurs...⁷³.

5. Quelles sont les conséquences de la guerre envers les femmes et les enfants ?

Lorsque l'on n'a jamais vécu dans un pays où sévit la guerre, il est facile d'oublier que dans la réalité, la guerre

tue des milliers de personnes, détruit des familles, des villes, des routes, des hôpitaux, l'environnement en plus de contribuer à la famine, la pauvreté et la maladie. Et malgré que les militaires prétendent être capables d'envoyer des bombes sur des cibles « militaires » très précises, les victimes de la guerre sont malheureusement des civils (hommes, femmes ou enfants) dans une proportion d'environ 90 %. Est-ce que la guerre est le meilleur moyen pour aider la population d'un pays ? Quant à lui, Gandhi, un célèbre défenseur de la paix, affirmait : « Je m'oppose à la violence parce que lorsqu'elle semble produire le bien, le bien qui en résulte n'est que de courte durée, tandis que le mal produit est permanent »⁷⁴.

Selon Amnesty internationale, le nombre de femmes victimes de conflits armés est passé de 5 % durant la Première Guerre mondiale à 50 % durant la Seconde Guerre mondiale et à près de 80 % dans les guerres des années 1990. Les conflits armés font en sorte que nombre de femmes deviennent réfugiées (déplacements massifs dans des conditions difficiles (incluant notamment le viol), vie de camps, rejet aux frontières de la forteresse Europe ou Amérique du Nord, etc.) et qu'elles se retrouvent monoparentales après les guerres et avec des familles réduites, se retrouvant seules pour organiser la survie de leur entourage. Le corps même des femmes devient aussi un champ de bataille puisque le viol est une arme de guerre utilisée par les soldats. On note également une augmentation de la traite des femmes à des fins sexuelles accompagnée de la propagation du VIH-SIDA et de diverses infections transmises sexuellement. On voit aussi une augmentation systémique de la prostitution ou travail du sexe dans l'entourage de bases ou de campements militaires lors des conflits armés⁷⁵.

6. Penses-tu un jour t'engager dans l'armée pour participer à des engagements autres que des missions de paix et humanitaire ?

Explique ta réponse.

La violence est présente partout : on nous la propose de plus en plus comme un divertissement à la maison. Savais-tu que la télévision véhicule plus de 50 actes d'agression à l'heure ? À 12 ans, un enfant qui regarde la télévision aux États-Unis aura été témoin de 8 000 scènes de meurtres et de 100 000 actes d'agressions.

Pas moins de 90 % des jeux vidéo pour adolescents sont violents. Maintenant, les jeunes sont encouragés à commettre la violence dans un univers virtuel de plus en plus réaliste. Ce type de divertissement aurait-il un effet sur nous ? C'est ce en quoi l'armée américaine est persuadée, car elle a avoué avoir financé la création du jeu *America's Army* afin d'accroître son recrutement auprès des jeunes. Serait-ce le cas d'autres jeux de guerre en magasins⁷⁶ ?

⁷¹ *La Marche mondiale des femmes 1998-2008 : une décennie de lutte internationale féministe*, (publiée par SOF-Sempreviva Organização Feminista Sao Paulo) www.marchemondialedesfemmes.org/publications/libro1998-2008/fr/ (Consulté le 12 mai 2010).

⁷² Tiré du site : www.cbcsq.qc.net/index.cfm?2,0,1666,9543,1962,926.html

⁷³ RÉSEAU IN-TERRE-ACTIF (2008). « La guerre n'est pas un jeu », *Le Journal In-Terre-Actif*, vol. 12, n° 3, (mars), p. 6-7. www.in-terre-actif.com/fr/fichier/la_guerre_nes_pas_un_jeu.pdf (Consulté le 5 mai 2010).

⁷⁴ Réseau In-Terre-Actif, 2008, p. 6.

⁷⁵ COORDINATION DU QUÉBEC DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES (CQMMF) (2010). *Cahier des revendications*, (janvier), p. 51-52.

⁷⁶ Réseau In-Terre-Actif, 2008, p. 7.

Les femmes et les enfants autochtones

Objectifs

Sensibiliser les jeunes à la réalité des femmes et des enfants autochtones. Prendre conscience des difficultés qu'ils vivent notamment en matière de violence, de préjugés, de racisme et de discrimination.

Malgré l'annonce que le Canada a faite en mars 2010 selon laquelle il prendrait des mesures pour adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, saviez-vous qu'il est l'un des deux pays (avec les États-Unis) ne l'ayant pas encore signée ?

Cette Déclaration reconnaît les droits des peuples autochtones, elle contient des principes et un cadre normatif et un contexte fondamental pour le partenariat et la réconciliation entre les États et les peuples autochtones. Elle est un instrument en évolution qui reçoit un large appui international et qui s'applique universellement. Elle assure la justice ainsi que la dignité, la sécurité et le bien-être des peuples autochtones à travers le monde.

Le gouvernement a promis de la signer, mais avec des conditions. On ne peut laisser un État morceler à sa manière une telle Déclaration qui vise à rendre les droits humains pleinement accessibles aux peuples autochtones, soit le droit à l'éducation, à la santé, à l'emploi et à la langue.

La signature de la Déclaration par 143 pays de l'Assemblée générale des Nations Unies est un pas important pour contrer la discrimination et le racisme qui menacent la survie et le bien-être de plus de 300 millions d'Autochtones du monde entier.

Violence envers les femmes

Il y a là des enjeux particuliers pour les femmes et les enfants qui subissent de la violence sous toutes ses formes : économique, systémique, sexuelle et familiale.

Rappelons que « les femmes autochtones courent cinq fois plus de risques de succomber à une mort violente que les femmes non autochtones ; au Québec, ... une femme autochtone victime de violence reçoit moins de soutien en maison d'hébergement qu'une femme non autochtone⁷⁷ » parce qu'elles manquent de ressources, d'intervenants et d'intervenantes pour répondre à leurs besoins ou réalités (langues, culture, impacts historiques).

Est-ce acceptable qu'en 2010, un tel écart sépare les femmes autochtones du reste de la population ? Selon l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC),

la sécurité des femmes autochtones pose un problème des plus urgents au Canada. En effet, même si celles-ci ne comptent que pour 3 % de la population, elles sont surreprésentées chez les victimes de violence raciste et sexiste ; trop souvent, leur sexe et leur identité font d'elles la cible de tels actes⁷⁸.

Fondé en 1974, Femmes Autochtones du Québec (FAQ) est un organisme de défense des droits des femmes autochtones et a comme objectif d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des femmes et celles de leurs familles. FAQ fait la promotion de la non-violence, de la justice, de l'égalité des droits et de la santé. Elles soutiennent aussi des femmes dans leur engagement à l'intérieur de leur communauté.

Quelques faits importants selon FAQ⁷⁹

- ♀ Les statistiques démontrent que les peuples autochtones détiennent l'incidence la plus élevée de maladies, comme le diabète et les problèmes cardiaques, ainsi que le taux le plus élevé de suicide chez les jeunes.
- ♀ L'attaque qui a été faite contre leur identité a eu des conséquences à long terme sur l'estime de soi des femmes autochtones et de leurs enfants.
- ♀ Des questions comme le rétablissement du statut et la souffrance des mères monoparentales continuent de harceler la sécurité et le bien-être des femmes autochtones.
- ♀ La Loi sur les Indiens a fait en sorte que les femmes autochtones se sont retrouvées isolées, ostracisées et placées dans des situations de vulnérabilité favorisant une violence potentielle.

Comme solutions pour l'autonomie des femmes autochtones, il faut, notamment :

- ♀ élaborer des programmes et des services qui soient culturellement adaptés aux besoins des Autochtones ;
- ♀ assurer l'accessibilité des femmes autochtones aux programmes et aux services et mettre l'accent sur la prévention, l'éducation et la promotion de la santé ;
- ♀ lutter contre la pauvreté dans laquelle ces femmes vivent ;
- ♀ favoriser l'instruction, l'emploi, les conditions de vie et de travail convenables, l'égalité des salaires, la sécurité du revenu et l'accès à un logement décent ;
- ♀ aider les familles, les mères autochtones afin que les enfants connaissent un développement favorable ;
- ♀ éliminer les préjugés, le racisme et la discrimination.

Les peuples autochtones font partie de nations qui militent pour offrir un avenir meilleur aux générations futures.

La seule façon de s'assurer de l'autonomie pleine et entière des peuples, des femmes et des enfants autochtones est que le Canada signe la Déclaration des Nations Unies pour les droits des peuples autochtones, sans réserve et sans condition. Cette signature serait un premier pas pour assurer une meilleure sécurité et un meilleur soutien aux femmes et aux enfants.

⁷⁷ FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC (FAQ). Nouvelles, www.faq-qnw.org/news-fr.html (Consulté le 6 mai 2010).

⁷⁸ L'ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU CANADA (2010). « Les femmes autochtones trop souvent victimes de violence raciste et sexiste : l'initiative Sœurs d'esprit dénonce le nombre alarmant de disparitions et de meurtres chez les femmes autochtones du Canada », *Le Réseau canadien pour la santé des femmes*, www.cwhn.ca/node/39880 (Consulté le 6 mai 2010).

⁷⁹ FAQ, 2004. *Complément au mémoire sur l'égalité : point de vue des femmes autochtones, décembre, 8 p.* www.faq-qnw.org/supplement_to_equality/comp_memoire_egalite.pdf (Consulté le 6 mai 2010).

Les femmes et les enfants autochtones

Activités complémentaires

- Faire une maquette démontrant la cohabitation des deux peuples.
- Faire des ateliers de création d'influence autochtone.
- Visionner le documentaire de Richard Desjardins *Le peuple invisible*. Ce documentaire met en évidence la réalité des Algonquins qui ont vu leur mode de vie ancestral être détruit. On y parle aussi du pillage de leurs ressources naturelles.
- Pendant la semaine de la culture, inviter une personne autochtone pour échanger avec les jeunes.

Les femmes et les enfants autochtones

Informations complémentaires

1. Pour toi, que veut dire le mot autochtone ?

Selon le dictionnaire *Le petit Larousse 2005*, autochtone signifie : « originaire du pays qu'il habite. » Ce qui veut dire en quelque sorte, les premiers habitants d'un territoire. « Au Canada, la Loi Constitutionnelle de 1982 distingue les Autochtones que sont les Inuits, les Indiens et les Métis⁸⁰. » Ils dépendent d'écosystèmes nourriciers, possèdent leurs propres organisations socioculturelles et des modes de vie marginaux.

2. Explique la différence entre un citoyen autochtone et un citoyen non autochtone.

Avant même de commencer, le fait que le gouvernement canadien ait adopté une Loi sur les Indiens, nous indique que ces peuples sont traités différemment des non-Autochtones.

La Loi sur les Indiens

La *Loi constitutionnelle* de 1867 accordait au Parlement fédéral la compétence législative sur les « Indiens et les terres qui leur sont réservées ». La première Loi sur les Indiens, adoptée en 1876, reflétait l'importance qu'accordait le gouvernement à la gestion des terres, à l'appartenance aux Premières nations, à l'administration locale et à son objectif ultime, l'assimilation des Autochtones du Canada. Aujourd'hui, malgré les nombreux changements législatifs qui ont été apportés — notamment en 1951 et en 1985 —, la loi de 1876 demeure essentiellement intacte. La Loi sur les Indiens demeure le principal texte par lequel le gouvernement exerce son pouvoir à l'égard des « Indiens inscrits ». Elle régit la plupart des aspects de leur vie. Ses dispositions portent sur le statut d'Indien, l'appartenance aux bandes et l'administration de celles-ci, la fiscalité, les terres et les ressources, la gestion de l'argent des Indiens, les testaments et les successions, et enfin l'éducation⁸¹.

Ce qui exprime en quelque sorte le pouvoir d'un peuple sur un autre.

Par contre, nous croyons que tous les êtres et tous les peuples sont égaux malgré des différences culturelles. L'ouverture à la différence est donc primordiale. La culture peut s'exprimer de différentes façons notamment : dans les rites et rituels, dans la façon d'envisager la vie, dans le partage des croyances et des valeurs. Elle peut se révéler dans les façons de vivre la hiérarchie, les relations familiales, la place qu'occupent les aînés, etc.

3. Quelles sont les difficultés que rencontrent plusieurs femmes autochtones ?

Les femmes autochtones subissent beaucoup de violence, particulièrement en matière d'agression sexuelle, une atteinte à leurs droits fondamentaux. On peut comprendre que le fait de vivre dans des milieux clos — les réserves — où les droits culturels sont niés, crée des milieux propices à la violence.

La peur, les menaces, l'intimidation, la pression de la part des dirigeants de la communauté, la destruction de l'estime de soi et le fait de croire qu'il est impossible de survivre hors de la relation ou de la famille font en sorte que les femmes autochtones demeurent dans ces relations. Ce que les femmes craignent le plus si elles dénoncent la violence dans leur foyer est que les enfants soient pris par les autorités provinciales ou blanches, ou par les intervenants autochtones en protection de l'enfance qui pourraient signaler la situation au chef et au conseil. Cette peur se fonde grandement sur la relation historique entre les organismes de protection de l'enfance et le milieu autochtone.

De plus, la violence en milieu familial présente souvent un caractère cyclique. Pour plusieurs victimes, l'abus débute dès leur naissance et les poursuit pendant leur enfance, leur adolescence, jusqu'à l'âge adulte. Par conséquent, l'abus est souvent un comportement acquis. De nombreux cas de violence dans le milieu autochtone connaissent des agresseurs multigénérationnels. Ce cycle de violence renforce la violence au sein du foyer tant que le comportement n'est pas pris en charge avec l'aide et les ressources existant dans les communautés. Les victimes de violence sont généralement laissées seules à elles-mêmes par manque de soutien de la part de la famille ou des amis, par manque de soutien financier en plus d'avoir peu de possibilités d'emploi⁸².

La consommation abusive d'alcool et de drogues, la pauvreté et le surpeuplement dans les foyers autochtones sont aussi des facteurs qui contribuent à la violence conjugale à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. [...] Les femmes autochtones se heurtent à de la discrimination raciale et sexuelle, laquelle est souvent aggravée par une inégalité découlant de la pauvreté, d'un mauvais état de santé, [...] ou par d'autres facteurs.

Les femmes autochtones ne partagent pas le même niveau de bonne santé dont profitent les autres Canadiennes. En 1999-2000, l'espérance de vie des femmes des Premières nations était de 76,6 années comparativement à 81,8 années pour les Canadiennes en général. Chez les femmes autochtones, on retrouve des cas plus nombreux de diabète, de tabagisme et de consommation abusive d'alcool et de drogues que chez les autres Canadiennes, ce qui crée des problèmes connexes concernant le syndrome d'alcoolisme fœtal (SAF) ainsi que le dysfonctionnement de la famille et la violence familiale.

[Selon le Profil statistique de la santé des Premières nations au Canada] les femmes autochtones ont un taux de suicide d'au moins huit fois celui des autres Canadiennes, selon l'âge

⁸⁰ *Le petit Larousse*, 100^e éd., 2005, Paris, Larousse.

⁸¹ CANADA (1999). Programme des services de dépôt, Direction de la recherche parlementaire, *La Loi sur les Indiens, 1876-1996 : très bref historique*, (octobre), PRB 99-23F, dsp-psd.pwpsc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/EB/prb9923-f.htm (Consulté le 6 mai 2010).

⁸² FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC. (2008). Les femmes autochtones et la violence. (janvier) 11 p. www.faq-qnw.org/documents/femmesautochtonesetviolence-tradFR_000.pdf (Consulté le 7 mai 2010).

[malgré les programmes de préventions offerts dans les communautés.] [...] Les femmes autochtones et les personnes qui prennent leur défense partout au Canada prennent des mesures pour mettre fin à l'injustice, ainsi qu'au racisme et au sexisme systémiques qui entravent la vie de ces femmes et créent et perpétuent leur inégalité dans la société canadienne⁸³.

4. Pourquoi les Autochtones sont-ils victimes de préjugés ?

Ce qui mène en général au racisme ou au préjugé, c'est la méconnaissance que l'on a d'une culture envers une autre culture. C'est souvent une mauvaise interprétation et la croyance véhiculée qu'un peuple est supérieur à un autre. Pour mettre fin aux préjugés envers les peuples autochtones, il serait important de reconnaître d'abord que nous avons des préjugés envers eux. Beaucoup d'idées toutes faites sont exprimées envers les communautés autochtones, des paroles empreintes de mépris, alors que :

- ♀ les collectivités autochtones du Québec, comme celles du reste du Canada d'ailleurs, vivent généralement dans des conditions socioéconomiques malheureusement inférieures à celles des non-autochtones ;
- ♀ certaines de ces collectivités ne disposent pas des institutions, des ressources ou des compétences requises pour composer efficacement avec des problèmes sociaux pourtant très sérieux, contrairement aux Québécois, immigrants ou non ;
- ♀ les populations autochtones ont aussi été privées de droits lors de l'instauration de la Loi sur les Indiens, par le gouvernement fédéral en 1876 ;
- ♀ même s'ils ont droit à des exemptions d'impôts, à condition de vivre sur les réserves, les Indiens ne peuvent pas en profiter tout simplement parce que leurs revenus sont insuffisants.

5. Quel est le contexte scolaire des jeunes autochtones ?

Le contexte dans lequel vivent les communautés autochtones s'apparente encore trop souvent à ce qui prévaut dans les pays en développement. De nombreuses études et bien des drames ont démontré que les jeunes autochtones sont plus souvent exposés à des problèmes comme la toxicomanie et l'alcoolisme. « Ces problèmes combinés à une pauvreté généralisée, à un racisme persistant et aux séquelles du colonialisme ont enfermé les Autochtones dans un cercle vicieux qui se perpétue d'une génération à l'autre⁸⁴. »

Dans un tel contexte, l'éducation des jeunes autochtones devient un défi de taille. Au Québec, il existe deux types de communauté :

- Les communautés conventionnées ou signataires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (crie et inuit) qui ont leurs propres commissions scolaires ;
- Les communautés non conventionnées financées par le gouvernement fédéral et gérées par les conseils de bande.

Les écarts entre les ressources humaines et financières accordées à ces communautés sont énormes selon qu'elles sont conventionnées ou non. En effet, les écoles des communautés non conventionnées, sous juridiction fédérale, sont soumises à une formule de financement élaborée en 1998 qui n'a pas été indexée depuis 20 ans et qui, conséquemment, ne permet pas d'assumer les coûts reliés à une éducation de qualité. Actuellement, nous constatons que ces écoles font face à la situation suivante :

- ♀ 0 \$ pour l'intégration de la technologie dans les écoles ;
- ♀ 0 \$ pour les bibliothèques scolaires ;
- ♀ 0 \$ pour la formation professionnelle au secondaire ;
- ♀ 0 \$ pour des activités parascolaires de sports et de loisirs ;
- ♀ 0 \$ pour s'adapter aux réformes de l'éducation mises en œuvre au Québec ;
- ♀ 0 \$ pour offrir aux jeunes un programme d'études diversifié⁸⁵.

On peut donc comprendre que c'est une pression énorme sur les familles et les jeunes particulièrement, que la réussite scolaire pose tout un défi et qu'il y a là une iniquité de traitement.

Un contexte des plus difficiles quand on sait qu'une majorité vit dans la pauvreté, que le taux de décrochage est évalué à 71,5 %⁸⁶, que davantage d'enfants autochtones que d'enfants non autochtones sont victimes de violence physique et sexuelle, [qu'ils] se heurtent à des obstacles lorsqu'ils tentent d'atteindre un niveau de scolarité adéquat, [qu'ils] sombrent dans la toxicomanie ou se suicident.⁸⁷ Et que le taux de suicide est cinq à huit fois supérieur à la moyenne.⁸⁸ Aussi, les abus d'intoxicants sont fréquents, voire épidémiques dans les collectivités autochtones. Bon nombre de jeunes autochtones sont aux prises avec un problème aigu de dépendance, et les substances utilisées sont variées : alcool, cocaïne, héroïne, marijuana, tranquillisants, vapeurs d'essence...⁸⁹

Bref, un contexte très difficile pour les jeunes, des besoins urgents en ressources humaines et financières pour garantir une égalité des chances dans leur parcours scolaire.

De plus, il y a souvent une différence énorme entre leur mode de vie vécu dans la famille et celui proposé par l'école. On n'a

⁸³ MANN, MICHELLE M. (2005). *Les femmes autochtones : Un document d'information sur les problèmes*, (23 août), 9 p. dsp-psd.tpsgc.gc.ca/Collection/SW21-146-2005F.pdf (Consulté le 6 mai 2010).

⁸⁴ ROMANOW, Roy, J.C.R., (2002). *Guidés par nos valeurs. L'avenir des soins de santé au Canada*, Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, Rapport final, (novembre), p. 241.

⁸⁵ CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC (CSQ) (2009). *L'éducation, un rempart contre la pauvreté dans les communautés autochtones*, Avis déposé lors de la consultation sur la contribution fédérale à la lutte contre la pauvreté au Canada devant le Conseil permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, (mai), p. 7, D12028.

⁸⁶ Institut de la statistique du Québec.

⁸⁷ MENEY, Florence (2002). *Les jeunes Autochtones du Québec : Ce mal qui ronge les jeunes autochtones du Québec*, (février). www.radio-canada.ca/nouvelles/Dossiers/autochtones/mal.html (Consulté le 7 mai 2010).

⁸⁸ Statistique Canada.

⁸⁹ Meney, 2002.

qu'à penser au calendrier scolaire qui laisse quelques fois peu de place à la pratique des activités traditionnelles de chasse et de pêche. Après les études secondaires, les jeunes doivent s'exiler pour poursuivre leurs études ce qui a des conséquences sur leurs conditions de vie sociale, économique et familiale. Sans oublier que les villages offrent peu d'emplois pour eux, il est difficile pour ces jeunes de penser concrètement à l'avenir.

Pour encourager la persévérance chez les élèves autochtones, on doit reconnaître et soutenir leur patrimoine culturel. On doit prendre en compte leur réalité et offrir des structures de cours et un matériel qui correspondent à leurs styles de vie et d'apprentissage.

6. Quels sont les problèmes criants selon les femmes autochtones ?

Les femmes autochtones ont des besoins criants en termes de ressources matérielles, humaines et financières.

L'insuffisance des services, et même parfois l'absence de services en matière de ressources à l'intention des victimes de violence physique ou sexuelle, de lieux de réhabilitation, de services de garde, de services spécifiques au genre, de services de soutien à la famille, de services mères-enfants et de services spécialisés, notamment en santé mentale.

Aussi, il y a insuffisance de programmes de prévention, d'éducation à la santé et de promotion de la santé. On doit agir sur les problèmes de santé physique et psychologique, dont le syndrome d'alcoolisation fœtale, la malnutrition, l'abus de substances, l'agression sexuelle, la violence et la santé génésique et sexuelle.

Les femmes autochtones ont recours aux services principalement dans des situations d'urgence, font peu de prévention (ex. : en gynécologie), tardent à consulter, ce qui fait que les problèmes de santé s'amplifient.

7. Que peux-tu faire pour encourager davantage les échanges entre Autochtones et non-Autochtones en milieu scolaire ?

Afin de faciliter les relations harmonieuses entre la communauté autochtone et non autochtone il faut véhiculer des valeurs humaines d'engagement, de respect de la diversité, d'intégrité et d'entraide, ce qui contribuerait à la fierté et à l'identité de deux cultures. Les jeunes pourraient découvrir qu'ils ont à cœur ces mêmes valeurs malgré leurs différences culturelles.

Les femmes et les enfants autochtones

ANNEXE A

Revendications du Québec pour la MMF de 2010

Champs d'action

Synthèse des revendications

**Travail des femmes :
autonomie économique
des femmes
(mesures urgentes de
lutte contre la pauvreté)**

1. **Nous revendiquons** l'augmentation du salaire minimum à 10,69 \$ l'heure, afin que les personnes rémunérées au salaire minimum qui travaillent 40 heures par semaine aient un revenu annuel équivalent au seuil de faible revenu avant impôt établi par Statistique Canada pour une personne seule.
2. **Nous revendiquons** l'abolition des catégories à l'aide sociale (« apte et inapte à l'emploi »), pour lutter contre les préjugés pour garantir à toute personne un revenu minimal qui assure la couverture des besoins vitaux dans le respect de sa dignité. Ce montant devra faire l'objet d'une indexation annuelle automatique.

**Bien commun et accès
aux ressources**

3. **Nous revendiquons** la fin de la privatisation des services publics et du bien commun (santé, éducation, eau, énergie éolienne) et nous nous opposons à toute augmentation des tarifs de ces services.

Violence envers les femmes

4. **Nous revendiquons** que le gouvernement du Québec mette en place des mesures concrètes pour faire de la prévention et lutter contre les violences envers les femmes, notamment l'hypersexualisation et la marchandisation du corps des femmes, en commençant par :
 - légiférer en matière de pratique publicitaire ;
 - mettre en place des cours spécifiques d'éducation à la sexualité dans une perspective de rapports égalitaires, non sexistes et non hétérosexistes.
5. **Nous revendiquons** que le gouvernement du Canada garantisse le droit inaliénable des femmes de décider d'avoir ou non des enfants, ce qui implique le maintien et la consolidation des services d'avortement gratuits offerts par les réseaux publics et communautaires et le développement de nouveaux services publics dans les zones peu desservies.

Paix et démilitarisation

6. **Nous revendiquons** que le gouvernement du Québec interdise le recrutement militaire dans tous les établissements d'enseignement du Québec.
7. **Nous revendiquons** que le gouvernement du Canada retire immédiatement ses troupes de l'Afghanistan.

**Revendication des femmes
autochtones du Québec**

8. **Nous revendiquons** que le Canada signe la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et mette en œuvre les droits qui y sont contenus avec une attention particulière aux droits des femmes et des enfants autochtones.
-

ANNEXE B

Outils incontournables

1. *Sexy inc ! Nos enfants sous influence*

Documentaire format DVD de Sophie Bissonnette (ONF)

À travers le point de vue percutant de plusieurs spécialistes, le documentaire de Sophie Bissonnette analyse l'hypersexualisation de notre environnement ainsi que ses effets nocifs sur les jeunes. Dénonçant une culture malsaine qui bombarde les enfants d'images sexualisées et sexistes, ce film mobilisateur propose plusieurs façons de lutter contre cet inquiétant phénomène. Il s'adresse aux intervenantes et intervenants du monde de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Il peut aussi être utile aux parents. www.hypersexualisationdesjeunes.uqam.ca/

2. *Hé les filles ! Qui aura le dernier mot ?*

Dépliant traitant de l'hypersexualisation chez les jeunes, fait pour les jeunes du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire. Disponible dans « Travail et société » sur le site Internet de la CSQ à csq.qc.net. Il est possible de s'en procurer gratuitement pour les membres de la CSQ en communiquant avec le Centre de documentation à Québec, 418 649-8888.

3. *Hypersexualisation ? Guide pratique d'information et d'action*

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de Rimouski, 418 725-4220.

4. *Guide de dénonciation de manifestations sexistes*

Guide pratique disponible sur le site Internet de la Coalition nationale contre les publicités sexistes (CNCPS) www.coalition-cncps.org/textes/guide_de_denonciation.pdf

5. *Cahier des revendications 2010*

Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF). Ce cahier présente les revendications du Québec dans le cadre de la MMF de 2010 ainsi qu'un argumentaire pour soutenir les revendications.

6. *Mener la guerre pour le bien des femmes... vraiment ?*

Fascicule du Collectif échec à la guerre. Il est possible de le commander. Il se trouve aussi sur leur site Internet. www.echecalaguerre.org/assets/files/publications/femmes_et_guerre_FINAL.pdf

7. *Quelques outils pédagogiques des EVB-CSQ sur*

www.evb.csq.qc.net/index.cfm/2,0,1666,9544,2738,0,html dont :

La Terre dans votre assiette est un outil essentiel pour mieux comprendre le monde agroalimentaire. À l'échelle de la planète, plus de 1,3 milliard d'agriculteurs, en majorité des femmes, travaillent quotidiennement à produire les denrées alimentaires que l'on consomme. Or, les choix que nous faisons, comme consommateur ou comme citoyen, ont une importance cruciale sur les conditions de vie de ces personnes, sur la santé des humains et sur celle de l'environnement.

Enfants du monde est un tour du monde incomparable. Une visite de huit pays par de jeunes témoins y vivant et qui viennent nous expliquer huit problématiques qui sont monnaie courante.

Fleuves du monde est une invitation au voyage et à l'aventure par la découverte de huit grands fleuves du monde des pays en développement.

Tirer le diable par la queue ! Un outil pour lutter contre la pauvreté. Il propose au personnel en éducation des second et troisième cycles du primaire et du premier cycle du secondaire des activités faisant appel à des approches éducatives interdisciplinaires dont, principalement, la pédagogie de la coopération, la pédagogie de la conscientisation et la pédagogie du projet.

8. *Bâtir un monde de paix. Outil de réflexion sur la guerre et la paix.*

Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles.

www.travail.csq.qc.net/index.cfm/2,0,1679,9719,3161,1986,html

Surfer et trouver du contenu pertinent...

Centrale des syndicats du Québec : csq.qc.net

Coalition nationale contre les publicités sexistes (CNCPS) : coalition-cncps.org

Le Collectif Échec à la guerre : echeicalaguerre.org

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté : pauvrete.qc.ca

Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) : lacles.org

Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) : fafmrq.org

Fédération des femmes du Québec : fq.qc.ca

Femmes autochtones du Québec (FAQ) : faq-qnw.org

Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) : fcpasq.qc.ca

Marche mondiale des femmes : marchemondiale.org

Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF) : rqasf.qc.ca

Y des femmes de Montréal (YWCA) : ydesfemmesmtl.org





Photos : Chantal Locat